

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vol. III.

MAI 1915.

No. 3.

ABONNEMENTS ET REDACTION :

Chambre 14, Monument National,
Boul. St-Laurent, Montréal. Tél. Main 7122.
Heures de Bureau de 9 h a.m. à 1 h p.m.

SOCIETES FEDEREES

Les dames patronnesses des
oeuvres suivantes :
Institution des Sourdes-
Muettes,
Crèche de la Miséricorde,
Nazareth,
Hôpital Notre-Dame,
Hospice St-Vincent de Paul,
Hôpital Ste-Justine,
La Providence et
Les Incurables.
Fédération paroissiale de :
l'Enfant Jésus,
Très Saint Nom de Jésus
de Maisonneuve,
Saint Henri,
St-Jean-Baptiste,
St-Vincent-de-Paul,
La Nativité d'Hochelag,
St-Arsène,
Immaculée Conception,
St-Anselme,

Ste-Catherine,
Ste-Philomène de Rose-
Ste-Hélène, [mont,
Sacré-Coeur,
St-Eusèbe
Cercle des demoiselles de St-
Pierre,
Le Foyer,
Patronage d'Youville,
Les Ecoles ménagères,
Cercle d'Etudes Notre-
Dame,
Association des Institutrices
catholiques,
Association des employées
de manufacture,
Association des employées
de magasin,
Association des employées
de bureau,
Association des femmes d'aff-
aires,
L'Assistance Maternelle,

REVUE MENSUELLE



SOMMAIRE

Entre nous. *Marie-J. Gérin.*
Chronique des œuvres.
La Ligue Sociale d'Acheteuses.
Mme Donat Brodeur.
Les deux sœurs. *H. M. L.*
Des rêves, rien que des rêves. . . *Ruth Bohême.*
L'alouette. *E. Harancourt.*
Le Loto calculateur. *Paul Kiroul.*
La Noblesse canadienne. *Az. Couillard-Després.*
Notre Courrier.
Notre Courrier. — A lire. — Chronique inter-
nationale.

— ENTRE NOUS —

Bravement, notre journal traverse la période tragique que M. Lamy a décorée du titre d'"année sublime" pour n'avoir pas à l'appeler l'"année terrible". L'intérêt absorbé par les palpitantes péripéties de la guerre et par toutes les œuvres de secours immédiats n'a détourné de nous aucune sympathie. L'actuelle crise économique nous cause bien encore certaines appréhensions financières, mais nous espérons, grâce à votre concours, Mesdames, les voir bientôt dissipées. Aussi, au commencement de cette troisième année de son existence, "La Bonne Parole" fait-elle très bonne figure. Cette situation acquise par elle, le souvenir des hésitations du début nous la fait mieux apprécier : nous nous disions : Ne va-t-elle pas effrayer par ses formules en apparence nouvelles et ses conseils austères ? Pourtant vous lui avez fait bon accueil, sentant vibrer dans ses pages des âmes sœurs. Vous vous êtes éprises du noble idéal qui y laissait déjà paraître ses grandes lignes, chrétien s'il en fut : développer en nous-mêmes et autour de nous la charité.

Cette charité, comme un rayon décomposé par le prisme, est diversifiée, conditionnée par les circonstances extérieures, les besoins du moment et les aptitudes de chacun. Nos pages ont été le miroir fidèle qui en refléta les aspects multiples. Ainsi elles ont pu reproduire les débats sur certaines questions sociales, sans ternir leur limpidité. Car ces questions qui amènent trop souvent des malentendus déplorables, y ont été traitées suivant les données de nos croyances et de nos traditions. Aussi, loin de créer le malaise que sa hardiesse faisait prédire, "La Bonne Parole" a répondu à son titre en ce sens qu'elle fut toujours une parole de paix.

Ce caractère pacifique, traditionaliste et chrétien, lui a valu dès la première heure, la confiance d'un public très varié, disséminé d'un bout à l'autre du pays, à l'ombre de chaque clocher, dans l'intimité du foyer, partout où se rencontre un cœur de femme et de mère, ou l'âme éminemment maternelle de ces religieuses éducatrices qui nous encouragent puissamment en faisant circuler notre feuille chez leurs élèves aînées. Puisse cette rencontre de notre jeunesse féminine avec quelques-uns de nos meilleurs écrivains et de nos hommes et femmes d'œuvres, éveiller en elle de généreuses aspirations.

Ce n'est pas à dire pourtant que nous ayons pleinement réalisé le rêve caressé au début. Pour y tendre efficacement, il faut nous rapprocher ; par l'échange des idées, chercher à nous comprendre de plus en plus. Car "La Bonne Parole" veut être la plus haute expression de notre mentalité canadienne-française féminine. Nous rapprocher est beaucoup, il faut pourtant donner encore à notre zèle la portée pratique indispensable. Quel essor notre journal ne prendrait-il pas si chacune de nous, Mesdames, lui gagnait soit un collaborateur, un bienfaiteur, soit un annonceur ou un nouvel abonné. Toutes, songeons-y nous sommes solidaires du succès de cet organe de nos propres intérêts. Toutes nous pouvons faire, en lui apportant notre concours, œuvre d'apostolat, puisque nous contribuerons par ce moyen à la diffusion de l'enseignement social, directement issu de la charité chrétienne, j'oserai dire nécessaire à son parfait développement dans nos âmes, puisqu'il n'est autre que l'art d'aimer son prochain.

C'est donc à cause de son importance primordiale que nous désirons tant voir s'étendre l'influence de notre œuvre de presse. Et nous le désirons plus particulièrement en ces temps de détresse universelle où les vies humaines ont plus que jamais besoin d'être orientées, disciplinées, afin de donner leur plein rendement. Or étant dans une position relativement privilégiée, les Canadiens-Français portent à cet égard de grandes responsabilités : une terre épargnée doit rendre au centuple et des énergies libres, se multiplier dans tous les champs du travail humain : le bonheur est une richesse dont il faut rendre compte. . . .

De plus, le moment présent, grave pour tous, ne sera-t-il pas décisif pour nous ? Ne va-t-il pas marquer un tournant de notre histoire ? Peut-être. Sommes-nous prêts pour cette éventualité ? Endurance physique, facilité d'adaptation, habitudes préalables, indispensables connaissances, tout ce qui assure la perpétuité d'un peuple, le possédons-nous ? Sommes-nous du moins préparés à l'acquiescer ? Pouvons-nous espérer d'avoir cet ensemble de qualités intellectuelles et morales, cette valeur intime qui constitue la personnalité, dans la race comme dans l'individu ? Et surtout cette énergie victo-

rieuse, fille d'une foi profonde et vivante qui seule pourra nous soutenir dans l'accomplissement de nos destinées nationales? L'heure que nous vivons prépare la réponse à cette formidable interrogation.

Si, pour la rançon de notre patrie, il ne nous est pas demandé, à nous Canadiennes, ni de vendre nos bijoux, ni de livrer nos cheveux pour en tresser des cordages de navires, comme l'antiquité le rapporte des Carthagoises, du moins devons-nous employer au salut des nôtres tout notre savoir, toutes les intuitions de notre tendresse, notre sens pratique, notre entier dévouement, toutes nos ressources de persuasion. Nous devons à notre peuple comme à l'enfant, non seulement la vie corporelle, l'inférieure, mais la vie supérieure qui fait d'une foule amorphe, une nation, un être organisé, animé d'un souffle généreux, capable de remplir dans le monde sa mission avec fierté, avec amour.

Ce devoir inéluctable, nous avons toutes le désir de le remplir sans défaillance et sans lâcheté, je le sais. Mais comme par moments il se fait obscur et fuyant! Comme il se dérobe sous la complexité de ses aspects! Combien d'assauts ne subit-il pas, du dehors et du dedans! Il nous faut sonder sa nature, vérifier ses applications. Il nous faut stimuler en nous-mêmes le courage, l'optimisme et l'enthousiasme qu'émoussent peu à peu les ennuis, la monotonie des tâches sans cesse renouvelées.

N'est-ce pas là tout l'objet de "La Bonne Parole"? C'est pourquoi elle veut à cette heure, plus que jamais vivre. C'est pourquoi elle veut atteindre nos Canadiennes, toutes nos Canadiennes, afin, que semblables à ceux des combattants d'une immense armée, leurs cœurs battent à l'unisson et tressaillent aux mêmes appels de justice et de paix.

Mesdames, il reste encore bien des forces à enrôler: faisons du recrutement et pourvoyons au maintien de cette invisible milice. Nous n'y gagnerons ni épauettes, ni croix d'honneur, mais nous n'en aurons pas moins contribué à défendre — comme Dollard, aux avant-postes protecteurs d'une race, — l'autel et le foyer!

Marie-J. Gérin.

Chronique des Oeuvres

Messe solennelle et fête de la Fédération. — Aux premiers jours de mai, comme ces années dernières, les membres de la Fédération se sont réunis dans une pensée de foi aux pieds de la Vierge de Lourdes en la jolie chapelle qui porte ce nom. Une messe solennelle y a été célébrée pour toutes ses sociétaires actuelles et défuntes. Qu'elle est touchante cette cérémonie qui rapproche celles qui peinent, celles qui luttent aujourd'hui, de celles qu'hier encore nous voyions à nos côtés. Car si jeune que soit notre œuvre, elle a cependant ses souvenirs et ses deuils et il en est qui déjà ont rempli leur journée, ouvrières de la première heure qui ont cru dans l'action toute bienfaisante que la Fédération ambitionne d'accomplir et qui nous ont laissé l'exemple du dévouement et de l'abnégation. M. l'abbé Chartier, dans un éloquent sermon, nous rappela l'orientation que doit prendre dans le monde l'action chrétienne de la femme. Ce même jour, dimanche, 2 mai, avait lieu à 8 heures P. M. une réunion générale de nos membres dans la grande salle des séances du Monument National, sous le patronage des principaux officiers de la Société Saint-

Jean-Baptiste. Un rapport que nous reproduirons le mois prochain y fut donné des travaux accomplis durant l'hiver par nos divers comités et nos associations professionnelles.

M. Armand Lavergne, M. P. P. fit aux applaudissements de l'auditoire une brillante conférence qu'il intitula: "Femme et Patrie".

A cette heure grave de notre histoire il importe que chacun prenne conscience du devoir qui lui incombe et l'accomplisse avec vaillance. Le programme musical de la soirée fut exécuté avec beaucoup de goût sous la direction de Mme C.-A. Desmarais.

Comité de l'Assistance par le Travail. — Le Comité de l'Assistance par le Travail, organisé par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste pour venir en aide aux femmes affectées par le chômage l'hiver dernier, pourra, grâce au bienveillant concours du public, poursuivre durant quelques mois encore son œuvre d'assistance auprès de la classe laborieuse. Le Comité vient d'obtenir de la Ville, par l'entremise de M. A. Chevalier, directeur de l'Assistance Municipale, une somme de \$500. La Société Saint-Vincent de Paul a offert à son tour un don de \$300. Des contributions lui sont constamment versées par des particuliers.

Depuis la mi-novembre, époque de la fondation du Comité, 695 personnes ont demandé de l'emploi.

160 ont été placées par le bureau dans les magasins, manufactures, maison privées.

153 ont passé par l'ouvroir.

Aucun cas urgent n'a été refusé. La journée maximum a été de 59 ouvrières employées à la fois. Les personnes qui trouvent place à l'ouvroir sont celles qui sont absolument privées de ressources et qui n'ont aucune perspective d'emploi. Dans la plupart des cas se sont des mères de famille dont le mari chôme depuis plusieurs mois, des jeunes filles improvisées soutiens de famille et qui sont seules à apporter au foyer composé quelquefois de 6, 7 personnes le salaire dont ils vivent tous.

Le Comité de l'Assistance a fourni jusqu'ici 4,140 journées de travail.

La rareté de l'ouvrage étant la cause du malaise économique qui règne en ce moment, la Fédération se garde bien de faire une concurrence désastreuse à la main d'œuvre ouvrière. L'ouvroir fait exécuter des travaux dans un but de bienfaisance. C'est ainsi que nos ouvrières ont confectionné durant l'hiver, 1,812 articles de lingerie pour les pauvres, répartis entre 584 enfants. Nos œuvres fédérées ont servi d'intermédiaire dans la distribution de ces vêtements et toutes nos fédérations paroissiales ont été invitées à prendre dans notre vestiaire ce qui pouvait leur convenir. Nous avons aussi habillé les enfants pauvres de plusieurs écoles, surtout à l'époque de la première communion.

Il a, en outre, été confectionné 5,606 morceaux pour la Croix Rouge: 1,213 morceaux pour l'Hôpital Sainte-Justine; 108 morceaux pour l'Assistance maternelle; 32 morceaux pour l'Aide au drapeau; 75 morceaux pour l'Aide au soldat.

Ces chiffres sont éloquentes. Tous les fonds perçus par l'Assistance ont été distribués en salaire, les frais d'installation, loyer, téléphone, outillage étant nuls, grâce à la générosité de messieurs les directeurs des écoles techniques qui ont donné un local pour l'ouvroir, à monsieur U.-H. Dandurand qui a fourni le bureau d'affaire

dans le somptueux édifice qui porte son nom, à la maison Singer qui a donné les machines à coudre.

Il avait été décidé à l'origine que ce Comité provisoire de l'Assistance par le Travail prendrait fin le premier mai, mais les circonstances permettent d'en prolonger l'existence pendant quelques semaines encore. Cette décision imprévue nous impose cependant quelques changements.

A l'avenir le bureau central du Comité sera au secrétariat de la Fédération, chambre 14 du Monument National et l'ouvroir s'établit dans la salle N° 10 du même édifice. Le comité est reconnaissant à l'administration du Monument National de l'hospitalité qu'elle lui offre.

Comité du Denier National. — Le Denier National méritera vraiment cette année l'appellation qu'il a prise puisqu'il coïncidera avec la fête du 24 juin et prendra un caractère tout à fait patriotique. Après entente avec MM. de la Société Saint-Jean-Baptiste, il a été convenu d'inscrire cette collecte au programme du jour le 24 juin.

L'idée de faire appel à la générosité de notre population au profit de nos institutions nationales est une excellente innovation, puisque c'est fournir à chacun l'occasion immédiate d'affirmer son patriotisme en versant l'obole qui assurera la prospérité des institutions qui font la force et l'orgueil de notre race.

Mme D.-N. Germain a été nommée organisatrice du Denier National. On est prié de lui adresser toute communication, au numéro 96, Foirmount Ouest.

Comité de la lutte contre la mortalité infantile. — Quand un si grand nombre des nôtres succombent cette année sur les champs de bataille, nos femmes vont comme d'instinct aux œuvres de vie et sentent qu'elles ont l'impérieux devoir de refaire les forces épuisées de la nation. La Fédération active partout la fondation des gouttes de lait, ces foyers d'instruction pour les mères. Pas moins de 12 paroisses ont aujourd'hui une représentation dans notre Commission Centrale des gouttes de lait et travaillent selon le programme du département d'hygiène à implanter solidement l'institution de la goutte de lait dans les paroisses.

Fédération paroissiale de St-Anselme. — Le 13 avril dernier avait lieu dans une salle du couvent l'assemblée du mois, sous la présidence de l'abbé Dalpé. La présidente de la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste y fit une causerie sur l'importance de l'œuvre de la goutte de lait. Le rapport de la secrétaire établit que 5 conférences sur l'hygiène furent données dans la paroisse et que les enquêtes faites par les membres du comité de la goutte de lait se poursuivent avec succès.

Le comité de couture annonça que des vêtements avaient été distribués à 200 personnes durant l'hiver.

Fédération paroissiale de Ste-Philomène de Rosemont. — Les dames de la Fédération paroissiale eurent leur assemblée, mercredi, 14 avril, à 4 heures P. M., environ 25 dames étaient présentes. Mme Moreau, prési-

dente, présidait l'assemblée. Mlle Auclair invita les dames à s'intéresser de plus en plus à l'œuvre de la goutte de lait, en cita les avantages.

Mme Comtois fit la lecture des minutes et Mme Duval secrétaire-trésorière du comité de couture donna le bilan suivant :

Recette du 1er euchre	\$99.25
Recette du 2me euchre	12.00
Recette du 3me euchre	23.50
Don de Mlle Perrier	5.00
	\$139.75
Achats de chaussures et autres objets pour les pauvres.	\$103.26
Surplus en caisse.	\$36.49
Vêtements donnés aux personnes secourues évalués à	\$186.10

19 familles furent secourues, composées de 71 enfants, 3 hommes et 11 femmes.

47 dames prêtèrent leur concours; assistance moyenne aux réunions de couture, 20 dames.

Fédération paroissiale Sacré-Cœur de Jésus. — Deux conférences furent organisées par les dames du comité de la goutte de lait et données de façon très pratique et intéressante par le Dr Gervais.

Mlle Venne s'est chargée du programme musical chaque fois.

L'Association Professionnelle des Employées de manufacture. — Une centaine d'ouvrières étaient présentes à leur assemblée de dimanche dernier au Monument National, pour entendre M. l'abbé Deschênes, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus, qui parla de Mgr A.-A. Taché.

Quoique l'ordre du jour fut chargé, l'assemblée passa rapidement.

Mlle Laura Robert rappela aux associées qu'elles auraient comme l'an dernier une retraite fermée à la Maison Saint-Joseph, le 1er juillet prochain.

Mlle Laura Auclair fit un nouvel appel aux ouvrières habiles, les invita à s'intéresser à une nouvelle industrie, qui est celle du jouet; deux associées ont déjà donné l'exemple et leurs travaux furent exposés au kiosque de la maison Duchesneau, Duchesneau, à l'Aréna, la semaine dernière.

Le programme musical fut exécuté par les élèves de Mlle H. Lefebvre.

Quatorze jours de bénéfices en maladie furent payés.

Exposition des travaux faits aux cours du soir à l'école Garneau. — Un très grand nombre de personnes visitèrent l'exposition des travaux exécutés par les ouvrières qui ont suivi les cours du soir à l'école Garneau, donnés par l'A. P. E. M., la séance du 20 avril accompagnée d'une distribution de prix couronna le succès remporté par les élèves.

M. l'abbé Ernest Marsan, vicaire à Sainte-Catherine, présidait, il félicita la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste d'avoir fait naître tant de généreuses initiatives chez les Canadiennes-françaises et d'avoir formé des groupes dans sa paroisse. Il félicita celles qui ont eu le courage de suivre les cours avec assiduité et se sont appliquées à mettre en pratique les conseils de leurs professeurs. Il espère que les inscriptions seront nombreuses l'année prochaine.

La présidente générale adressa aussi la parole. Elle remercia M. l'abbé Marsan pour la sympathie qu'il té-

VOYAGES D'HIVER

DANS LE SUD.

VISITEZ LA TERRE DU SOLEIL ET DE LA SANTE.

Bermudes, Floride, Cuba, les Carolines, la Georgie, Nouvelle Orléans, Californie, Atlantic City, Washington, Old Point Comfort, etc.

Pour autres informations particulières, livrets descriptifs, taux, listes d'hôtels, prix, etc., s'adresser à

HONE & RIVET, Agence Générale de voyages,

9, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

31, rue Buade, Québec. — — — — 48, rue Adelaïde, Toronto.

moigne à nos œuvres féminines catholiques et dit que c'est toujours en vue de la formation morale et professionnelle de la femme que ces cours sont donnés, ils contribuent hautement à la perfectionner sans cependant la déclasser.

Fédération paroissiale St-Eusèbe. — Le dimanche, 26 mars, à l'École Meilleur, la section de Saint-Eusèbe de l'A. P. E. M. tenait sa réunion mensuelle. Et sur l'invitation de M. le vicaire Berthiaume, aviseur spirituel, un prêtre de Saint-Denis, donnait une intéressante causerie sur la "Famille". M. l'abbé Meindre s'était inspiré des tracts de "l'Action Populaire", de l'"Évangile du pauvre" de Mgr Baunard, et des œuvres de Mgr Gibier.

Deux conférences furent organisées avec succès dans la paroisse durant le mois par le comité de la goutte de lait.

Fédération paroissiale du T. S. Nom de Jésus, Maisonneuve. — Jeudi, le 8 avril dernier, la salle de l'école Jeanne d'Arc, avait pris un air de fête à l'occasion de la première exposition des travaux des élèves (ouvrières) qui ont suivi les cours d'art culinaire, de coupe et couture, donnés par l'Association professionnelle des Employées de Manufacture.

Mme Gérin-Lajoie, présidente générale de la Fédération, présidait l'assemblée; MM. les abbés Cloutier et Paré, vicaires; MM. Laplante et Dufault, commissaires d'écoles de la ville de Maisonneuve, étaient présents. L'assistance était de deux cent cinquante personnes.

Mlle Rheault, secrétaire de la section de l'A. P. E. M., fit la lecture des notes. Des félicitations furent adressées aux vaillantes jeunes filles qui, après une journée de labeur ne craignent pas de suivre des cours du soir pour se perfectionner, et on les encouragea à persévérer dans leurs travaux l'an prochain.

Madame E. Millette remercia les initiatrices de la diffusion de l'enseignement ménager dans la ville de Maisonneuve; et MM. les Commissaires qui ont eu la générosité de fournir gracieusement un vaste local pour les cours du soir.

Mlle B. Corbeil mérita le premier prix de couture pour son assiduité et son application; elle exposa 15 morceaux de couture qu'elle confectionna entièrement à la main. Mlles Irène Maillé et Eugénie Laliberté furent récompensées pour avoir confectionné chacune un plat économique, (le coût ne dépassant pas 20 sous). Mlles B. Brochu et Emma Lachapelle furent récompensées pour leur assiduité et Mlle Eva Rheault pour son application; une dizaine d'autres prix furent donnés pour l'application et la perfection apportée dans les plats exposés.

Cette démonstration se termina par un charmant goûter.

Fédération paroissiale de la Nativité d'Hochelega. — Les membres de cette section avaient le plaisir d'entendre à leur assemblée mensuelle M. l'abbé Meindre, le conférencier dans son intéressante causerie fit un rapprochement des ouvrières de France et de Belgique, avec celles du Canada. Il démontra l'avantage de la vie économe de nos sœurs d'outremer, et donna des conseils pratiques. Il démontra la répercussion de la vie économique sur toutes les classes de la société; il fit ressortir, pour toute femme chrétienne, l'avantage de se bien renseigner, au point de vue de l'hygiène, de l'art ménager et même des arts d'agrément qui font de la femme l'être idéal, tel que l'a voulu le christianisme.

L'assemblée se termina par un charmant concert.

Association des femmes d'affaires. — Le cours de droit commercial pour les femmes, fondé par l'Université Laval, à la demande de l'Association des femmes d'affaires a été une innovation heureuse et a prouvé par l'affluence des auditrices combien ces leçons répondaient à un véritable besoin.

375 élèves se sont inscrites pour ces cours. La moyenne des présences a été de 80, exactement le double du chiffre requis par les autorités Universitaires pour entretenir la chaire.

Neuf jeunes filles ont fourni des compositions. Deux d'entre elles: Mlles Beaulac et Beaudry ont donné un résumé complet du cours et ont fait les 17 compositions. Aussi l'association a-t-elle été heureuse de reconnaître leur mérite et de leur décerner des prix. Les personnes qui se sont distinguées pendant l'hiver par leur assiduité ont aussi reçu des récompenses.

Les professeurs qui ont bien voulu se partager l'enseignement du programme sont: Sir Horace Archambeault, Sir Alexandre Lacoste, Hon. juge J.-B. Archambeault, MM. Ed. Montpetit, De Bray, Morin, N. P., Perreault et Cusson.

L'association désire exprimer sa reconnaissance à ces personnes distinguées qui ont bien voulu mettre leur science à la portée des membres de l'association.

Cercle d'Études Notre-Dame. — A la réunion du 14 avril, l'aumônier du Cercle, M. l'abbé Gouin, fit une causerie sur un sujet de grande importance, particulièrement au Canada où se forment en grand nombre les associations professionnelles: "La confessionalité des Syndicats". Il nous fit voir par l'expérience des pays d'Europe et par la considération de l'objet et des méthodes du Syndicat combien il est dangereux d'en oublier l'élément religieux et il nous fit clairement connaître la doctrine de l'Église à cet égard.

Le comité des œuvres fit part du travail accompli pour l'organisation de la fête de charité.

Les billets ont été mis en vente au prix de 50 sous, et peuvent être obtenus de Mlle Georgette Lemoyne, 262, Parc Lofontaine. Téléphone: Est 1898.

Voici le programme de cette conférence-concert, qui aura lieu le 6 mai, à 3 heures, à l'École d'Enseignement Supérieur, 1010, Sherbrooke Ouest.

Violon: Le Songe. *Drdla.*
Mlle Simone Michéau.

Rapport du Cercle d'Études Notre-Dame.

Mlle M.-J. Gérin-Lajoie.

(a) Barcarolle *Offenbach.*
(b) J'ai pleuré en rêve. *Georges Hüe.*
Mlle Giguère.

Conférence: Les Académiciens.

M. Edouard Montpetit.

(a) Marie Madeleine. *Massenet.*
(b) Viatique. *Chaminade.*
Mlle Esther Renaud.

(a) Oceano nox. *Victor Hugo.*
(b) Le Testament. *Ed. Haraucourt.*
Mlle Thérèse de Coriolis.

Violon:

(a) Polonaise. *Léonard.*
(b) Hej-Haj. *Drdla.*
Mlle Simone Michéau.

Accompagnatrices Mmes Damien Masson et E. Beau-regard.

On communiqua à l'assemblée la réponse des différents cercles de jeunes filles qui acceptent avec empressement d'adhérer au projet d'une journée d'études fixée au 27 mai.

Toutes les dames et jeunes filles sont cordialement invitées d'assister à cette réunion qui aura lieu à l'École d'Enseignement Supérieur, à deux heures précises. Voici le programme des travaux qui seront présentés.

I—Rapports généraux des sept cercles adhérents.

II—Études sur le rôle de la présidente de cercle.

Études sur le rôle de la secrétaire.

Études sur le rôle d'un membre de cercle.

III—(a) La pratique et l'étude des œuvres au cercle d'études.

(b) L'étude de la science économique et sociale.

(c) Le caractère catholique du Cercle d'Études.

Association Professionnelle des Employées de Bureau. — *Extrait de l'article paru dans "La Patrie", le 19 avril dernier, à l'occasion du Euchre annuel de l'Association Professionnelle des Employées de Bureau. Reproduit ici, à la prière des Associées qui demeurent profondément reconnaissantes à Madame Huguenin pour sa bienveillance, et son intelligente et élogieuse appréciation de leur œuvre.*

L'idéal de fraternité qui inspire à nos associations professionnelles de si jolis gestes de courage et de dignité, mérite d'être cité à l'admiration; je suis heureuse de signaler aujourd'hui à l'attention, la marche en avant, sous une impulsion intelligente et énergique, de l'œuvre de pensée et d'action qui a groupé les employées de bureau et leur a permis de travailler à compléter leur éducation technique et à acquérir, en même temps pour le demain, les connaissances ménagères qui donnent aux jeunes filles la vraie science de la vie. A se voir ainsi, à travailler ensemble, elles ont mieux compris la force de l'union, et le prestige de l'association n'a cessé de grandir. A se mieux connaître, elles ont appris à s'aimer et le désir leur est tout naturellement venu d'une entraide fraternelle qui, aux heures pénibles, deviendrait la sauvegarde et la consolation de celles que le sort aurait rudement touchées. Ainsi inspirées, elles devinrent de véritables associées, dans ce que ce sens comporte d'amitié, de protection et d'entente, et elles accomplissent leur tâche sociale avec une dignité et une abnégation qui les grandit, car elles ont compris que pour être dignes du travail qui les soutient, elles doivent l'accomplir avec conscience et dévouement, et en élevant leur intelligence par l'étude, elles acquièrent une personnalité très charmante et très sincère de femmes attachées au devoir quel qu'il soit: aujourd'hui le travail au dehors, demain le travail au foyer, fondé sur des bases sérieuses. Celles qui acceptent la vie à deux, en ont appris d'avance les responsabilités, et si jeunes qu'elles soient, elles ont mûri vite de cœur et de cerveau, et elles sont prêtes, admirablement, au dévouement et au sacrifice.

L'association professionnelle des employées de bureau a choisi pour motto je le crois, le seul mot qui comporte toute une action: "Soyons utiles". Et les jeunes filles qui la dirigent, lui impriment une décision et une énergie tout à fait remarquable. En dehors de son éducation intellectuelle et pratique l'Association a son œuvre de bien, de douce et intelligente charité, et pour l'accomplir, pour pouvoir aux heures critiques, venir à celles qui souffrent et se débattent dans l'angoisse matérielle, elles ont institué une fête, où tous ceux qui aiment leur œuvre sont conviés, et la légère perception exigé d'un

chacun, forme le total intéressant qui permettra de secourir les sociétaires, qui, au cours de l'an, seront victimes de la deveine, ou de la maladie. En ces temps affreux, une plus active sollicitude s'exerce, car la crise a déjà fait des victimes parmi ces vaillantes, et toute une protection s'impose.

La Ligue d'Acheteuses

Extrait de la très intéressante conférence donnée par M^{me} Donat Brodeur à la réunion mensuelle de l'A.P.E.M.

Mesdemoiselles,

Ce mot d'*acheteuses* qui semble quelconque contient en réalité tout ce qu'il y a de plus sérieux et de plus grave, puisqu'il comprend le devoir de la classe aisée envers la classe ouvrière, c'est-à-dire, la compétente protection du fort sur le faible.

Mais, vous êtes anxieuses d'apprendre, Mesdemoiselles, en quoi consiste cette ligue d'acheteuses, voici:

Au Canada, la ligue semble devoir se borner à deux points, savoir; ici, à Montréal, s'engager à encourager les marchands qui délivreraient à leur clientèle des marchandises irréprochables, quant à leur valeur et à leur qualité et surtout, c'est le point capital — ces dames accorderaient leur préférence aux patrons qui assureraient à leurs employés les meilleures conditions d'hygiène, de confort, de salaire et d'égard personnel dans la justice et l'égalité.

C'est du moins ce à quoi visent les membres de la "*House Wife's League*", qui ont précédé sur ce terrain — comme sur bien d'autres — nos canadiennes-françaises.

En France, en Allemagne le programme comprend sept articles:

1.—Ne pas faire travailler normalement au delà de 7 heures du soir, et jamais au delà de 9 heures du soir, même aux époques de presse.

2.—Ne pas donner aux ouvrières du travail à terminer chez elles le soir.

3.—Ne pas travailler le dimanche.

4.—Ne jamais faire une commande sans demander si elle ne risque pas d'entraîner un travail de la veillée ou le travail du dimanche.

5.—Toujours éviter de faire une commande au dernier moment surtout aux époques de presse.

6.—Refuser toute livraison après sept heures du soir, afin de ne pas être indirectement responsable d'une prolongation des heures de travail, pour les livreurs, employés et employées, apprentis ou apprenties.

7.—Payer leurs notes régulièrement et sans retard.

En Suisse, où il s'agissait de constituer une ligue pour toute la Suisse, il fallait commencer par faire choix d'un produit de consommation qui intéressât vraiment toutes les parties du pays et aussi tous les groupes sociaux, on a visé surtout les fabriques de chocolat.

Les 13,000 femmes membres de la Ligue s'occupèrent en premier lieu de dresser la liste des fabriques qui offraient les produits les plus sains et qui dans le *marché* quotidien donnaient le plus de satisfaction à l'acheteur.

Il y avait 23 de ces fabriques en 1906. On distribua ensuite le travail d'enquête entre les membres de la commission suivant les régions qu'ils habitaient et chacun des enquêteurs se mit à la besogne. L'enquête terminée en quelques semaines, la commission se réunit et arrêta ce qu'elle appela le *type d'une bonne fabrique*. Voici ces conditions:

Une bonne fabrique est celle-ci :

1.—Où les *prescriptions générales de la loi fédérale* concernant le repos hebdomadaire et les conditions d'hygiène — ventilation, température, propreté des locaux — sont rigoureusement observées.

2.—(*Heures de travail*). Où la journée de travail (nettoyage compris) est de dix heures (c'est-à-dire une heure de moins que le maximum toléré par la loi) et où la journée de travail du samedi est réduite à 8 ou 9 heures au maximum ;

3.—(*Age*). Où les enfants au-dessous de 15 ans ne sont pas employés.

4.—(*Salaires*). Où le minimum de salaire pour l'ouvrière au bout de six mois est de 2 frs par jour, et au bout de 5 ans de 3 francs ;

5.—(*Secours en cas de maladie*). Où des subsides sont assurés aux malades par des fonds de prévoyance ou de secours auxquels contribuent les patrons ; où les femmes en couche observent le repos imposé par la loi et reçoivent un secours durant ce temps.

6.—(*Surveillance*). Où la surveillance des ouvrières se fait par des personnes de leur sexe et n'impliquent pas l'usage des fouilles à la sortie.

7.—(*Moralité*). Où l'organisation du travail et les conditions d'existence imposées de ce chef aux ouvrières ne risquent en rien de porter atteinte à la moralité, — et où des relations vraiment humaines et empreintes de respect mutuel sont des règles entre patrons et ouvriers.

Tel est le type d'une bonne fabrique.

Un projet de liste-blanc des fabriques de chocolat fut élaborée par la commission et comprit toutes les maisons qui réalisaient au moins six des points du programme idéal.

L'exemple des Suisses est suggestif : en certaines régions, il pourrait être utilement choisi.

Le rapport de M. Jean Brunhes cité par Max Turman, dans la *Femme Contemporaine*, 1906, dont j'extrai ces renseignements, — se termine par ces nobles paroles :

“Que toute bonne bourgeoisie songe qu'elle accomplit un devoir immédiatement réalisable en soutenant telles ou telles marques de chocolat et qu'elle accomplit une bonne action. C'est peu mais c'est quelque chose. Et que serait le monde si chacun de nous, à chaque minute se résolvait à travailler ainsi pratiquement pour la justice? Le bonheur des hommes ne résultera jamais d'un seul grand effort, mais d'une infinité de petits efforts, indéfiniment continués ou renouvelés. Dans le milieu où Dieu nous a placés, ne négligeons donc pas ce petit effort, qui apportera au prochain une parcelle de bonheur ou supprimera quelques causes de souffrances.”

En toute justice, il convient de rappeler que c'est aux Etats-Unis que la Ligue sociale d'acheteurs a pris naissance, puis elle a fait son tour d'Europe occidentale et elle nous revient après avoir fait une longue et fructueuse propagande.

Acheter est un acte social et non pas seulement un fait économique. Mais bien peu de femmes du monde en ont conscience ; dans leur soif d'élégance et de nouveauté elles se croient sincèrement très méritantes de viser au bon marché et de faire ainsi sans s'en douter la renommée des magasins où elles peuvent acquérir beaucoup — pour rien !

La chose qui a sa raison d'être jusqu'à un certain point dans une famille au budget modeste, devient une sorte d'avarice ou d'ignorance grossière et presque coupable lorsqu'elle est pratiquée par une femme riche.

Car, si cette personne favorisée de la fortune se demandait un seul instant à quel salaire de famine ont été réduites les ouvrières qui confectionnent ces objets qui permettent aux marchands de vendre à des prix dérisoires des effets de lingerie et de modes dont le profit est pris sur le travail et l'activité engeôlée de l'ouvrière ; si la mondaine dominant son caprice et sa bizarrerie d'oisive pensait avec son cœur au lieu de voltiger sur les ailes de sa coquetterie, sûrement elle éviterait aux employées l'existence excessivement pénible qu'elle leur impose, et en retour elle rencontrerait chez la personne dont le salaire sera proportionnel à la vente effectuée, une intelligente bonne grâce ; parce que chez la cliente et le commis il y aurait équilibre d'intelligence et de bons procédés : l'une n'abusant pas de l'autre, l'exigence légitime rencontrerait la courtoisie.

Les Messieurs qui n'ont pas l'habitude d'une patience exagérée, causent souvent la mise à pied de l'employé par certaines remarques irritées envers celui dont la complaisance est soumise à de rudes épreuves ; car le chef ou le sous-chef de rayon sont aptes à saisir le mécontentement chez le client, surtout quand le client a la mine cossue et que l'employé ne lui revient pas. Comme on cherche d'abord à satisfaire le client, tant pis pour le personnel.

Mais alors à quoi sert d'être chrétien ? les ligues sociales de consommateurs ont été fondées pour que l'on s'en souvienne.

Ce mouvement a pris naissance il y a une vingtaine d'années. La Working Women's Society avait entrepris une enquête sur la situation des vendeuses dans les magasins de New-York. L'enquête révéla des choses navrantes. Les promoteurs firent une assemblée où fut votée la résolution suivante :

“Un comité sera formé qui donnera son aide à la Working Women's Society pour l'élaboration d'une liste comprenant les magasins qui traitent leurs employées avec justice et cordialité.

Ainsi, l'action et l'opinion publiques peuvent encourager l'employeur juste qui fait son devoir et donne à l'employeur juste, mais esclave de la concurrence, le moyen d'agir selon sa conscience.

Cette ligue adopta un programme dont les quatre articles résument la théorie du rôle social et des devoirs qui incombent aux acheteurs.

Voici ces quatre articles :

1.—Il est dans l'intérêt de la communauté que tous les travailleurs reçoivent non le salaire le plus bas, mais un salaire qui lui permette de vivre bien.

2.—C'est le consommateur qui porte la responsabilité des maux dont souffre le salarié ; c'est lui qui persiste à acheter au meilleur marché, insouciant des conditions de ce bon marché.

3.—Le devoir du consommateur est donc de rechercher dans quelles conditions sont fabriqués les articles qu'il achète et d'exiger que ces conditions soient au moins morales et permettent au travailleur de vivre convenablement.

4.—Ce devoir revient principalement aux consommateurs qui usent des articles fabriqués par des femmes, étant donné qu'il n'est pas de minimum de salaire au-dessous duquel le salaire des femmes ne puisse être abaissé.

Etant donné que les américaines ont le sens des réalités, les fondatrices de la ligue ajoutèrent : “reconnaisant que, de fait, la plupart des employeurs sont virtuel-

lement empêchés d'améliorer la condition des ouvriers quant au temps et au salaire, si l'opinion publique, la loi et l'action des consommateurs ne les soutiennent pas, la *Ligue des consommateurs* déclare que son premier objet est d'améliorer la condition des femmes et des enfants employés pour la vente au détail dans les magasins de New-York. Autant que possible, la ligue ne patronnera que les magasins se rapprochant du *type d'une bonne maison* tel qu'il a été établi par la ligue.

Le sens pratique des américaines ne se contente pas d'une définition vague et générale et ayant interrogé les intéressés, patrons et employés, la Ligue formula un certain nombre de conditions dont l'ensemble constituait le *règlement type* vers lequel on devait tendre.

Voici les principaux caractères que la Ligue déclara être ceux de la "bonne maison" : —

SALAIRE :—Une bonne maison est celle où l'on observe le principe : "à travail égal, salaire égal" ; où, dans le département des femmes, le minimum de salaire est de 8 dollars pour les adultes expérimentées et ne tombe que rarement au-dessous de 6 dollars ; où le paiement est fait à la semaine : où les amendes, si l'on en impose, alimentent un fonds de réserve au bénéfice des employées.

HEURES DE TRAVAIL.—Une bonne maison est celle où la journée de travail dure de huit heures du matin à six heures du soir (avec trois quarts d'heure pour le déjeuner de midi), où une demie journée de vacances est donnée un jour de semaine (autre le dimanche) durant au moins deux mois de l'été ; où toutes les heures de travail supplémentaire sont payées.

CONDITIONS D'HYGIÈNE.—Une bonne maison est celle où les pièces destinées aux repas et au travail et au repos sont séparées et conformes aux principes de l'hygiène ; où la loi des sièges est observée et où l'usage en est permis.

AUTRES CONDITIONS. — Une bonne maison est celle où des relations vraiment humaines et dignes sont de règles entre patrons et employés ; où un service fidèle de plusieurs années est récompensé à sa juste valeur ; où des enfants de quatorze ans, ne sont pas employés.

La liste des magasins recommandés par la ligue des consommateurs s'appelle liste blanche. Elle a été acceptée par les chefs des grands magasins de New-York par esprit de justice en cette alliance nécessaire de l'employeur et du consommateur et aussi par intérêt : quelle énorme réclame gratuite un groupe d'acheteurs peut faire au moyen de la liste blanche !

Plus tard la Ligue se décida de s'intéresser aussi aux fabriques et aux usines. Des meetings furent organisés à Philadelphie, Brooklyn et Chicago.

La Ligue de Chicago s'en tint d'abord à la protection des enfants. La liste blanche portait trente noms avec l'avis suivant : "Les magasins indiqués ci-dessus n'occupent pas les enfants âgés de moins de 16 ans après six heures du soir. — Il existe aujourd'hui près de 60 ligues de consommateurs, réparties dans dix-sept États. Ces ligues de la république américaine se sont fédérées sous le nom de *Ligue Nationale*."

On a fait donner des conférences dans les écoles et les collèges des jeunes filles. Ces étudiants n'achètent que des vêtements portant la marque de la Ligue, appelée la *Label*, qui est exclusive aux fabricants qui respectent les conditions de la Ligue.

En Europe comme aux États-Unis, la Ligue s'est occupée à restreindre et même à soustraire tout à fait l'in-

termédiaire, c'est-à-dire, un ou des entrepreneurs qui ramènent le plus clair des bénéfices en faisant fabriquer à domicile les commandes importantes des magasins, ce qui est une véritable exploitation des malheureuses femmes, condamnées à de vrais travaux forcés, dans leurs chambrettes misérables, où l'on grelotte l'hiver, où l'on étouffe l'été et tout cela pour gagner juste de quoi ne pas mourir de faim.

La Ligue contre le *Sweating System* a aussi rendu d'immenses services aux mères de famille qui achètent des vêtements tout faits : en empêchant la transmission très fréquente de maladies contagieuses, en particulier de la scarlatine et de la tuberculose, par les vêtements confectionnés à domicile.

Enfin, la Ligue sociale d'acheteurs incite les associés à prendre des habitudes d'esprit qui influent sur leurs relations vis-à-vis de tous ceux qui travaillent pour eux.

Dans tous les Congrès Mondiaux tenus sur les questions d'économie sociale, les délégués se sont efforcés de démontrer que par ses actes la femme qui achète le travail de l'ouvrière exerce nécessairement une influence bonne ou mauvaise sur les conditions dans lesquelles ce travail s'exécute. Cette relation fait apparaître à sa charge une responsabilité dont il importe qu'elle soit instruite. A ce sujet, Mme Jean Brunhes, dans son rapport à l'Association Nationale française, pour la *protection légale des travailleuses* dans la séance du 10 novembre 1903, insiste énergiquement : "N'est-ce pas l'acheteuse, qui prolonge les heures de travail de la vendeuse, en allant faire des achats trop tard, dans la journée ? N'est-ce pas elle qui, par les observations souvent injustes, ajoute au surmenage et à l'énerverment des employées de commerce ? N'est-ce pas elle enfin qui fait la fortune du commerçant qui vend au meilleur marché sans se préoccuper de savoir si ce bon marché tant vanté ne représente pas, pour les employées et les ouvrières, une exploitation presque sauvage ?"

A Montréal le programme d'enseignement supérieur pour les jeunes filles comporte une section des œuvres sociales : Economie politique, Economie sociale, Droit usuel et Droit commercial.

Le cours donné sur le travail comprend :

Le travail, source d'indépendance pour l'homme et la femme ;

Le travail dans le ménage et au dehors ;

Les industries féminines ;

Les industries à domicile ;

Part du travail féminin dans la production des richesses ;

Travaux féminins ;

Rémunération du travail : le droit absolu pour la femme, célibataire ou mariée, de disposer du fruit de son travail.

En plus, une étude-revue des grands économistes connus.

Cet enseignement ne contribuera pas peu à développer chez les Canadiennes les notions précises qui les rendront plus aptes à remplir leur devoir social.

Mme Donat Brodeur.

(Au prochain numéro "Le fabriqué au Canada").

J. G. YON

EDITEUR et IMPORTATEUR de MUSIQUE et INSTRUMENTS
936, rue Saint-Denis. — Tél. Saint-Louis 7570

LES DEUX SOEURS

La Fille du monde (1) est venue. Elle m'a dit : J'ai péché. Pardonnez-moi.

J'ai répondu : je vous pardonne. Mais votre avenir m'effraie. Vos fautes sont graves et elles manifestent un état d'âme pire encore. Dieu vous poursuit de son miséricordieux amour. Aimez-le.

Elle répliqua avec un cœur dur : Oui, je sais ; mais l'impunité me suffit. Elle partit et je ne l'ai jamais revue.

La Fille du Peuple est venue vers moi. Elle m'a dit : Père ! Pardonnez-moi. J'ai péché.

J'ai répondu : je vous pardonne. Mais Dieu vous aime. Pourquoi l'offensez-vous ?

Elle répliqua : Père, je ne savais pas. Personne ne m'a dit : Dieu vous aime. Elle pleurait.

Elle est revenue souvent, pour que je lui enseigne à connaître et à aimer le Dieu bon qui daignait l'aimer. Et bien des fois elle m'a demandé : Croyez-vous qu'Il m'a pardonné mes fautes ?

II.

A la Fille du Monde, j'ai dit : Dans tel quartier, dans telle maison, vous trouverez une famille dans la détresse. La maladie, le chômage ont introduit la faim. Allez : laissez-vous toucher ; faites le bien.

Elle m'a répondu : Je suis allée. Voici : La maison est propre et la cuisine sentait bon ; ces gens-là vous trompent. J'ai pourtant laissé un dollar, à cause de votre recommandation.

J'ai dit à la Fille du Peuple : Allez-y, vous, et voyez.

Elle revint et me dit : La mère était au lit et au lit deux enfants. Une autre était debout guère moins malade, qui s'épuisait à mettre tout en ordre. Une voisine charitable avait apporté de quoi faire du bouillon.

J'ai parlé d'eux à l'atelier. A quinze ou vingt, nous avons réuni quelques piastres ; nous les avons remises à l'une d'entre nous que son moulin fatigue et qui a besoin de repos ; elle soignera les malades et tiendra la maison jusqu'aux temps meilleurs. Nous ferons son ouvrage et nous lui remettrons un peu d'argent. C'est pourtant insuffisant : ce sont des gens méritants que poursuit la malchance. — Père, si vous pouviez leur intéresser une personne riche ?...

Je répondis : j'essaierai. Mais j'avais encore dans l'oreille la parole de l'autre.

III.

La Fille du Monde dépérissait dans son désœuvrement morbide. Je lui dis : Donnez un but à votre vie. Soyez la tutelle de quelque orphelin, le recours des indigents, la main qui relève et la parole qui encourage ; de vos sœurs pauvres soyez l'amie et le guide ; videz votre bourse pour remplir votre cœur ; faites-vous des jours pleins de vos heures vaines.

Elle me répondit : Je n'ai pas le temps. Les après-midis sont dévorées par les essayages, les emplettes, les visites et les petits goûters ; les soirées sont trop courtes pour tous les bals, toutes les premières et tous les soupers ; et le matin je dors. . . .

La Fille du Peuple s'épuisait dans un labeur sans répit.

(1) S'entend ici de la mondaine, de celle qui n'a pas l'esprit chrétien.

Je lui dis : Mettez un peu d'idéal dans votre vie. Pour les âmes qu'écrase le labeur quotidien, l'égoïsme et la torpeur sont un danger ; affiliez-vous aux œuvres.

Elle me répondit : Je sais d'expérience que votre conseil est salutaire, mais je l'ai devancé. J'ai mis — comme vous dites — de l'idéal dans ma vie. Le matin j'entends la messe et je reçois la sainte Hostie. Après ma journée j'ai toujours maintes choses à faire : je suis zélatrice de plusieurs œuvres et je m'en acquitte de mon mieux. Et le bon Dieu est si bon, que souvent à l'atelier ou en chemin, il me permet de consoler, d'affermir, ou d'approcher de Lui quelque pauvre âme. . . .

IV.

Alors dans mon cœur j'ai reconnu la vérité des paroles du Maître ; elles ont cessé de m'être un scandale, j'ai compris pourquoi Il avait dit, Lui, si bon : —

Malheur à vous, riches, qui avez en ce monde votre joie. S. Luc, VI, 24.

Et : — Les richesses sont des épines qui étouffent le cœur. S. Matthieu, XIII, 7.

Et : — Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille. S. Matthieu, XIX, 23.

Et aussi : Bienheureux les pauvres parce que le Royaume des cieux est à eux. S. Matthieu, V, 3.

Et encore : — Je vous bénis, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du Monde et que vous les avez révélées aux petits. S. Matthieu, XI, 25.

H. M. L.

“Des rêves... Rien que des rêves” !

Il vente. Il fait froid. La poudrerie aveugle et dérobe aux yeux la route et les maisons.

Les “petits” ne sortiront pas aujourd'hui.

Les belles boîtes de peintures, les images d'Epinal, les jeux de bagatelle, les soldats de plomb, les minuscules échecs sont en désordre, péle-mêle les uns sur les autres ; et j'aperçois mes frérots, le nez collé aux vitres, qui regardent mélancoliquement passer de la neige dans du vent. Oh ! des petits qui sont moroses ! Est-il quelque chose de plus triste ? Alors, devant ce chagrin, devant la déroute des pantins et de la cavalerie d'étain je comprends qu'il faut “donner la garde”. Je monte à ma chambre et je redescends vers Yves et Gérard les bras chargés de livres rouges à tranche dorée : “Diloy le chemineau”, “Les bons enfants”, “Mémoire d'un âne”, “Un bon petit diable”, “Pauvre Blaise”, “Jean qui grogne et Jean qui rit.” Ils choisissent dans la quantité, d'après les parures, bien entendu, lequel leur plaît le plus, puis ils s'installent à la table l'un près de l'autre et lisent très sérieusement, en prononçant les mots à demi-voix. Ils lisaient encore à “l'heure d'entre chien et loup”

Maintenant, je sais que c'en est fini de “l'omnipotence” des boîtes de couleurs — les soldats de plomb résisteront peut-être, eux, car, même grand, ils continuent de nous fasciner ; mais on “saura”, à présent ce qu'est lire, sagement, les jours où l'on ne jouera pas.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? J'ignore. . . je me le demande.

L'un de mes frères a onze ans l'autre en a neuf. Au-

jourd'hui qu'ils connaissent le charme du livre, — dont fermé et insignifiant, ils redoutaient presque le petit rectangle de cuir—qu'il s'est largement ouvert devant eux comme une féerie, leur révélant un nouveau plaisir; ils ne s'arrêteront plus. Ils repasseront les ouvrages de la comtesse de Ségur, iront à d'autres plus sérieux, puis à d'autres et encore à d'autres et... ce sera des hommes! La passion de "l'imprimé" les tiendra. Ils sauront "la fête" de goûter de jolies pages aux heures de flânerie en une chambre tiède; et, dans la masse des chapitres qu'ils parcourront c'est certain qu'il s'en glissera dont ils auraient dû se passer. — Sans mon intervention ils auraient lu, sans doute, mais peut-être que cette journée grise où les volumes sont arrivés, clairs et illuminés, comme des bouées leur restera plus nettement en mémoire? peut-être se souviendront-ils du livre comme d'un gri-gri? et tiendront-ils ce culte des bouquins précisément de ce moment? Est-ce que j'éprouverai du regret, moi, la grande sœur, quand je songerai à cette après-midi neigeuse, à leurs petits visages d'alors, collés aux vitres, aux cavaliers, aux pions et aux fous roulant aux pieds et me demanderai-je si je n'aurais pas mieux fait, les laissant s'ennuyer le restant du jour, ne pas sortir du fond de ma bibliothèque les vieux volumes de Mme de Ségur? et ne pas revoir, pour ma part, par cette paix évocatrice de la journée de "poudrerie", la petite âme vaporeuse de mon enfance? —... Je ne sais pas, non plus! Je me pose toutes ces questions non pas seulement à cause de la joie qu'ont eue mes bambins de frères à ouvrir ces pages mais aussi pour la douceur émue que j'ai ressentie moi-même à les feuilleter.

Il est très rare que je donne des conseils... on prétend que c'est dans la crainte d'en recevoir...? — Cette fois je vous donne ma parole l'essai en vaut la peine. Je vous le conseille jusqu'à un certain point. — Tout à l'heure, quand j'ai cherché ces dix volumes sur le dernier rayon de ma bibliothèque j'y ai retrouvé toute mon enfance! Ma petite âme d'enfant, légère et fluide, éparpillée entre les feuillets; je l'ai regardée, des larmes dans les yeux, comme on contemple le portrait jauni d'une chère amie morte. Bribe par bribe, pensée par pensée souvenance par souvenance, elle a pris corps la précieuse petite âme et au moment où j'allais la revoir devant moi, debout et vivante; lui parler; redevenir sa sœur elle s'en est allée — effrayée qu'elle était, elle, rêve et passé, de redevenir présent et réalité — mystérieusement comme un fantôme aimé qui craindrait d'être profané! Elle s'est retirée peu à peu de mémoire qu'elle achevait d'envahir et il ne m'est resté d'elle qu'une ébauche maladroite que mon cœur et mes souvenirs ont essayé vainement de définir!... Décidément, je vous le conseille — ah! oui, allez au fond de vos bibliothèques retrouver votre enfance en des vieux livres....

Celui-ci, que je palpe dévotement, on me l'avait donné après une de ces maladies d'enfant — variole ou rougeole — d'où l'on revient, ainsi que d'un très lourd sommeil, lassée, nerveuse, sujette aux larmes et irascible... et, ce livre donc, je l'avais savouré doucement, à petites journées, de peur de la fatigue, pendant que les taches de la maladie s'effaçaient doucement de ma figure et de mes bras. Faible, impressionnable ainsi que la fièvre m'avait abandonnée, il me souvient des proportions effrayantes qu'avait pris à mes yeux Cadichon, l'immortel baudet de "Mémoire d'un âne". Il pensait; il avait un esprit; ses actes étaient calculés; il savait se souvenir... et quelle croyance, alors, j'avais en la spiritualité des

bêtes. "Cadichon" était un parent de la chèvre de monsieur Séguin et ils m'étaient une paire d'amis. Pendant longtemps, dans la suite, j'ai été persuadée que les animaux comprenaient, réfléchissaient, et s'ils ne savaient pas exprimer clairement ce qu'ils ressentaient c'était la faute des hommes qui ne s'en préoccupaient guère et dédaignaient de s'en intéresser.

"Un bon petit diable" que je retrouve "malvenu" pour l'avoir trop souvent prêté, c'est tout d'une haleine, que je l'ai dévoré, celui-là — de l'éveil du premier janvier à l'heure des taupes — et combien je l'avais aimé!... puis un autre où j'ai tant pleuré et tous les autres... Ah! chers livres du passé! émotions d'autrefois qui se sont fixées aux pages! folles et naïves croyances — fibres que j'écoute dans le lointain — impressions fugitives... : vous étiez là, flottantes entre les lignes, embusquées derrière les gravures vous m'étiez toutes revenues... puis, vous ravisant, vous vous êtes effacées, tel que vous étiez apparues, mystérieuses et imprécises!

Oh! mon âme d'enfant! Fragile esprit d'autrefois qui ne reviendrez jamais — je vous évoque pieusement comme une frêle sainte d'église! Oh! mon âme d'enfant! petite âme d'organdi — à large ceinture romaine — j'embrasse en pleurant des plis à vos dentelles!

Ruth Bohême.

L'ALOUETTE

Envole-toi, l'alouette!

Guetteuse du matin, fleur vivante du sol
Où tu sautillais rapide et fluette,
Prends ton vol!

Elle monte, et chante, et monte,
Comme un élan d'amour qui s'enlève en priant,
Et du haut de l'aube elle nous raconte
L'Orient.

L'alouette a deux patries,
Le sol natal où sont endormis nos aïeux,
Le sol parfumé de choses fleuries
Et les cieux.

C'est l'hôtesse du mystère
Qui palpète dans les rayons couleur de miel
Et qui va porter l'odeur de la terre
Près du ciel!

C'est la terre qui s'élève,
C'est l'âme des sillons qui s'exalte vers Dieu,
Gravissant l'aurore et baignant son rêve
Dans du bleu!

Plus haut pour mieux vivre!
Plus loin des prés, des champs, des hameaux et des bois,
C'est l'âme qui monte et qui se délivre
De son poids!

Ivre de lumière et folle
De crier dans l'espace idéalement pur,
Prière qui plane et foi qui s'envole
Dans l'azur,

C'est l'âme en fureur de croire,
Et l'homme agenouillé dans les plis du labour
Regarde vibrer cette étoile noire
Du plein jour.

Edmond Haraucourt.

Le loto calculateur.

Ce que les frimousses de mes bambins ont rayonné pendant que nous jouions au loto...

Vous me demandez si c'est *en classe* que nous jouons ainsi? Evidemment, car je n'ai "mes" bambins que pendant les heures de classe: il faut donc que j'en profite si je veux jouer avec eux un jeu quelconque...

Je vois déjà quelques mamans — quelques-unes — et beaucoup de papas — ah! oui, beaucoup — froncer les sourcils et me regarder d'un œil inquisiteur.

— Ce maître d'école, se disent ils en eux-mêmes, s'imaginent-ils que nous envoyons nos enfants à l'école pour jouer même "au loto"?

Hélas, non, ce n'est pas pour cela que vous les confiez à l'instituteur; je ne le sais que trop. Ils doivent apprendre à déchiffrer et à reproduire ces petits signes cabalistiques au moyen desquels nous avons l'habitude de rendre visibles nos idées; ils doivent apprendre à lire et à écrire — ah! la rude corvée pour nos petits malheureux! — ils doivent apprendre à calculer, et bien d'autres choses encore.

Cependant le maître, qui doit leur inculquer tout cela, a tout au moins le choix de la manière qui lui paraît la meilleure. Il a le choix de la "méthode".

Or, c'est précisément d'une "méthode" qu'il s'agit: mon "loto calculateur" n'a d'autre but que d'apprendre à mes blondinets et à mes brunets... à calculer, tout en les amusant. Et comme c'est une méthode d'éducation plutôt familiale, mais transportée à l'école où elle fait fureur... en ma classe, je vous la communique pour que vous puissiez vous en servir si le cœur vous en dit.

Et ce ne seront pas vos bambins, vos bambines, qui réclameront, veuillez m'en croire.

A cette même place, Jean Véhénne vous a exposé les idées pédagogiques de Fénelon. Vous y avez vu que ce véritable pédagogue de la douceur, que Compayré appelait un jour "un trop facile pédagogue", aime beaucoup à rendre l'étude agréable. Qui dit *agréable*, dit *aisé*.

D'autre part, l'évolutionniste anglais Herbert Spencer, dont je ne désespère pas de voir commenter un jour ici les idées fécondes et combattre les erreurs, énonce parmi ses "lois de l'évolution mentale" celle-ci: *Il faut qu'il y ait chez l'enfant excitation agréable*, mettant ainsi sur le même niveau la nourriture matérielle et la nourriture intellectuelle.

Car l'estomac et l'esprit ont ceci de commun qu'ils se révoltent contre tout ce qui leur est présenté d'une manière désagréable, contre tout ce dont ils ne ressentent pas le besoin, contre tout ce qu'on veut leur ingurgiter de force; mais aussi, tous les deux acceptent avec reconnaissance et "digèrent" avec joie tout ce qui répond à un besoin quelconque, tout ce qui leur est présenté de manière à flatter et à exciter l'appétit, l'appétit de manger... et l'appétit d'apprendre.

Si l'on veut faire trouver excellent un grossier morceau de pain bis, vous savez tous les moyens d'y arriver. Or, il en est de même au point de vue intellectuel; seulement on n'y réfléchit pas assez et on ne veut quelquefois pas même y penser!

Voyons, soyons francs. Que voulez-vous que cela fasse Jeannot ou à Pierrette que 3 fois 4 font 12, ou 13, ou 20; que 7 et 5 font douze ou trente-neuf! Il faudrait bien peu connaître les enfants pour oser affirmer que cela les intéresse sans plus.

Or, sans intérêt, pas d'excitation agréable chère à Spencer, pas de culture amusante et facile dont raffolait Fénelon...

Il nous faut donc éveiller cet intérêt, surtout chez les tout petits de la petite classe, dont les yeux sont à peine ouverts sur la grande vie.

Le jeu nous y amènera.

C'est aussi un travail, le jeu, et bien souvent un travail plus intense que le travail proprement dit. Vous vous rappelez le mot qu'on prête à Sa Sainteté Pie X — on ne prête qu'aux riches, évidemment! — à propos de cette danse abracadabrante qu'on appelle le "tango": "Si je devais donner cette danse à apprendre et à effectuer pour la rémission des péchés du plus grand criminel, on crierait au martyr!"

Mais tout en étant travail, le jeu n'est que du jeu, c'est-à-dire une activité librement acceptée dont on se promet de l'agrément.

Et c'est ainsi que ma petite classe jouera au loto, tout en travaillant assidûment son programme de calcul.

**

Je ne vous demanderai pas si vous avez lu mon étude *Les Mathématiques primaires en première année d'études*: vous n'êtes pas institutrices, mamans qui me lisez, ni instituteurs, papas qui me regardez d'un œil quelque peu narquois. Si vous l'aviez lue, vous sauriez que pendant la toute première scolarité on ne s'occupe, pour le calcul, que des nombres de 1 à 20, et que, dans cet enseignement quatre "difficultés" se présentent:

- sauter la dizaine en montant (addition);
- sauter la dizaine en descendant (soustraction);
- multiplier;
- diviser.

Les tables d'addition, de soustraction, de multiplication et de division sont insérées dans mon petit volume. Les deux dernières, vous les connaissez; quant aux deux premières, elles renferment toutes les additions et toutes les soustractions — 36 pour chaque opération — dans lesquelles on saute la dizaine pour le calcul de 1 à 20.

Ce sont ces diverses opérations qui constituent mon "loto calculateur". Sur de petits morceaux de papier fort — un centimètre carré ou un peu plus grand, — j'ai inscrit au fur et à mesure les opérations suivantes:

4 + 9 =	13 - 4 =	1 × 2 =	2 : 2 =
5 + 6 =	11 - 5 =	2 × 2 =	4 : 2 =
7 + 7 =	14 - 7 =	3 × 2 =	6 : 2 =
4 + 8 =	12 - 4 =	4 × 2 =	8 : 2 =
6 + 9 =	15 - 6 =	5 × 2 =	10 : 2 =
7 + 4 =	11 - 7 =	6 × 2 =	12 : 2 =
8 + 6 =	14 - 8 =	7 × 2 =	14 : 2 =
7 + 5 =	12 - 7 =	8 × 2 =	16 : 2 =
9 + 6 =	15 - 9 =	9 × 2 =	18 : 2 =
7 + 9 =	16 - 7 =	10 × 2 =	20 : 2 =
2 + 9 =	11 - 2 =	1 × 3 =	3 : 3 =
7 + 6 =	13 - 7 =	2 × 3 =	6 : 3 =
8 + 9 =	17 - 8 =	3 × 3 =	4 : 3 =
9 + 2 =	11 - 9 =	4 × 3 =	12 : 3 =
6 + 7 =	13 - 6 =	5 × 3 =	15 : 3 =
9 + 3 =	12 - 9 =	6 × 3 =	18 : 3 =
7 + 8 =	15 - 7 =	1 × 4 =	4 : 4 =
9 + 9 =	18 - 9 =	2 × 4 =	8 : 4 =
5 + 9 =	14 - 5 =	3 × 4 =	12 : 4 =
8 + 7 =	15 - 8 =	4 × 4 =	16 : 4 =
5 + 7 =	12 - 5 =	5 × 4 =	20 : 4 =
9 + 4 =	13 - 9 =	1 × 5 =	5 : 5 =
6 + 5 =	11 - 6 =	2 × 5 =	10 : 5 =

9+7=	16-9=	3×5=	15:5=
3+9=	12-3=	4×5=	20:5=
6+8=	14-6=	1×6=	6:6=
8+3=	11-8=	2×6=	12:6=
5+8=	13-5=	3×6=	18:6=
4+7=	11-4=	1×7=	7:7=
8+5=	13-8=	2×7=	14:7=
6+6=	12-6=	1×8=	8:8=
8+8=	16-8=	2×8=	16:8=
9+5=	14-9=	1×9=	9:9=
8+4=	12-8=	2×9=	18:9=
3+8=	11-3=	1×10=	10:10=
9+8=	17-9=	2×10=	20:10=

Cela me fait en tout 128 petits cartons, dont la fabrication a pris à peine un quart d'heure. Après avoir bien entremêlé tous mes petits cartons, je les ai jetés pêle-mêle dans une petite bourse, aimablement mise à ma disposition par une main gracieuse.

Mon loto calculateur est prêt à fonctionner.

**

Nous voici à la leçon de calcul.

— Voyons, il fait trop beau pour chiffrer; jouons plutôt au loto! dis-je à mes bambins, qui regardent de leurs grands yeux profonds la jolie bourse que je tiens en main.

Mon "plus fort calculateur" — imaginez-vous, Madame, qu'il connaît par cœur ses quatre tables! — s'avance à pas résolus, puise à même dans la bourse que je lui ai confiée, et lit à haute voix les "jetons" qu'il en extrait au fur et à mesure, en faisant suivre chaque opération de son résultat. Les autres écoutent, contrôlent, quand tout à coup mon petit calculateur, par oubli ou par inadvertance, énonce $8+5=14$. Immédiatement tous les doigts se lèvent; un des enfants "peut" rectifier — remarquer, je vous prie, ce "peut", qui n'est pas un "doit", sans quoi il n'y aurait plus de "jeu" — et, comme il énonce correctement $8+5=13$, il "pourra" remplacer le premier. Les jetons sont remis dans la bourse et bien entremêlés, le nombre d'opérations exactes obtenues par mon calculateur marqué à côté de son nom... et le jeu continue sans que j'aperçoive la moindre trace d'ennui ou de fatigue...

Si mes gamins sont bien sages, ils peuvent "jouer au loto" tous les samedis, immédiatement après la récréation.

Et ici je vous ferai une confidence, ou plutôt je vous la chuchoterai à l'oreille, de peur que mon inspecteur ne l'entende: il m'arrive parfois d'oublier, au milieu de ce jeu si captivant — celui qui a le plus d'opérations exactes reçoit une jolie image "spéciale" — d'en oublier la leçon de gymnastique qui doit clôturer la demi-journée. Quand alors nous entendons retentir la cloche annonçant la fin de classe, nous nous regardons, mes élèves et moi, d'un air absolument ébahi.

Mon "loto calculateur" a eu tant de succès — et l'enseignement du calcul en a si bien profité —, que je me propose d'y ajouter de grosses difficultés: des divisions avec reste, comme $15:4$, $16:5$, $20:3$, etc....

Voyons, Madame, essayez donc de ce jeu chez vous, au milieu de vos petits chéris. S'ils ne sont pas encore arrivés au nombre 20, n'en ayez cure: ils seront d'autant plus incités à apprendre en classe ce qui leur fait encore défaut....

Et vous aurez établi un nouveau trait d'union entre l'école — toujours artificielle — et la famille, ce milieu vital et naturel de nos chers petits.

Paul Kiroul. (L'éducation familiale.)

La Noblesse Canadienne et les Accusations portées contre elle.

(suite.)

Les gentilshommes canadiens ne refusèrent pas de gaieté de cœur les fonctions publiques.

Et pourquoi les auraient-ils refusées? Est-ce parce qu'ils auraient eu plus besoin de ces charges pour maintenir leur position sociale sous le nouveau régime que sous l'ancien?

Lorsqu'en 1765 Murray invita les Canadiens à élire une Chambre d'Assemblée pour s'occuper des intérêts de la nation, les nobles ont-ils refusé? L'histoire nous apprend qu'ils acceptèrent cette place de confiance qu'il avait plu au vainqueur leur accorder. Ceux dont les noms suivent furent élus: Le chevalier Lemoine de Longueuil, seigneur de Soulanges, le chevalier Pierre-Paul Margane de la Valtrie, sieur des Forêts, seigneur de la Valtrie, le chevalier Pécaudy de Contrecoeur, seigneur de Contrecoeur, le chevalier Pierre-Roch de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours, de l'Assomption et de Saint-Jean Deschaillons, le chevalier de la Pérade, sieur de Lanaudière, seigneur de Saint-Anne, le chevalier Chaussegros de Léry, le chevalier Le Gardeur de Montesson, le chevalier Chartier de Lotbinière, Messire de Montgolfier, supérieur de Saint-Sulpice, M. Poiret, M. Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, le chevalier Boucher de Niverville, seigneur de Chambly, M. de Rigaudville, M. Godefroy de Tonnancourt, M. Aubert de Gaspé, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, M. Amiot, sieur de Vincelotte, seigneur du Cap St-Ignace, M. Aubert de la Chesnaye, seigneur du Bic, M. Boucher de Boucherville, seigneur de Boucherville, M. Larivière, seigneur de St-François, M. Couillard de Beaumont, seigneur de Beaumont, M. de St-François, M. de Beaubassin.

L'assemblée eut lieu à Québec le 26 mai 1765. Le 21 février 1766, à une assemblée convoquée dans le même but, à Montréal, des noms nouveaux furent ajoutés: ceux de MM. d'Ailleboust de Cuissy, Hertel de Rouville, Neveu d'Autray, Jacques-Hyacinthe Delorme, Normant.

Si ce projet d'une Chambre d'Assemblée n'eut pas de suite, il faut s'en prendre au fanatisme de la poignée d'Anglais et de Juifs qui se trouvaient dans la colonie. Les nobles canadiens avaient répondu à l'appel du peuple.

Les gentilshommes canadiens furent encore des premiers à réclamer le rétablissement des lois et des coutumes françaises.

Au nombre des signataires de la requête adressée au roi en 1770 pour obtenir cette réforme nous pouvons nommer: MM. de la Naudière, de Rigaudville, Perrault, Marcoux, Dénéchaud, Panet, Soupiran, de Ligneris, Juchereau Duchesnay, Trottier de Beaubien, Boisseau, Poulin de Courval, Berthelot, le Comte Dupré, Amiot de Vincelotte, Le chev. de Léry, Cugnet. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler quelques points de cette importante requête: "Depuis l'Instant Sire, de L'union de cette Province aux Domaines de Votre Couronne, vos très humbles Sujets ont pris la Liberté de vous représenter plusieurs fois de quelle importance il étoit pour leurs intérêts d'être Jugés et Gouvernés Suivant leurs Lois, Coutumes, & Ordonnances, Sous Lesquels Ils sont nés, qui servent de Baze et de fondements à Leurs

possessions et font La Règle de Leurs familles, et combien il leur était à la fois désagréable, & humiliant d'être Exclus des places qu'ils pourraient remplir dans cette Province pour le Service de Votre Majesté et le Soulagement de Votre Peuple Canadien, unique Moyen d'exciter l'émulation....

“La Religion, Sire, que nous professons, et dans la profession de Laquelle Il vous a plu nous assurer que nous ne Serions jamais troublés, quoique différente de celle de vos autres sujets, Seroit-elle un motif (du moins dans Votre Province de Québec) pour Exclure une si considérable peuplade d'Enfants Soumis & fidels à La participation aux bontés du meilleur des Roys du plus tendre des pères. Non Sire, Le préjugé ne perça jamais Jusqu'à Votre Trône.... Vos Canadiens auront toujours pour Votre auguste personne Le plus parfait amour, La plus grande Soumission....

“Déjà Instruits, Sire, Par Le Général Guy Carleton, Gouverneur, de vos favorables dispositions à notre Egard, c'est à ce digne représentant de Votre Majesté qui connaît parfaitement l'Etat de la Colonie & les Moëurs des peuples que nous confions nos très-humbles Supplications pour Les porter au pied de votre Trône....

“Rendus à nos coutumes et à nos usages, administrés suivant la forme que nous connaissons, chaque particulier saura La force de ses titres & Le moyen de les deffendre, sans être obligé de dépenser plus que la valeur de Son fond, pour Se maintenir dans sa possession.

“Devenus Capables de Servir en toute Condition notre Roy, & notre patrie, nous ne Gémirons plus de cet état d'humiliation qui nous rend pour ainsi dire la vie insupportable et semble avoir fait de nous une Nation réprouvée....”

Telles étaient les plaintes de la nation canadienne; noblesse et bourgeoisie se donnaient la main pour conquérir leurs privilèges.

C'est à la suite de cette requête que Thurlow, procureur général, dans son rapport au roi désapprouva l'abolition des lois françaises: “Un peuple conquis conserve ses anciennes coutumes jusqu'à ce que le conquérant introduise de nouvelles lois. Il n'y a que l'oppression et la violence capables de changer subitement les lois et les coutumes établies dans un pays organisé; aussi, les conquérants prudents, après avoir pris des mesures pour la sécurité de leurs possessions, agissent-ils avec douceur, et permettent-ils à leurs sujets conquis de conserver toutes leurs coutumes locales, inoffensives de leur nature et qui ont été adoptées comme règle à l'égard de la propriété ou imposées par la force des lois. Il est essentiel qu'il en soit ainsi à l'égard du Canada....”

“Les Canadiens, dit encore Thurlow, paraissent avoir formellement obtenu en vertu du *jus gentium* la conservation des propriétés qu'ils possédaient lors de la capitulation et du traité de paix, avec les avantages et autres conditions à icelles attachés par le mode de tenure ou autrement; ils paraissent avoir également obtenu la liberté personnelle et à l'égard de celle-ci comme de celle-là, ils devaient compter sur la gracieuse protection de Votre Majesté.... (1).”

Dans une autre pétition adressée au roi, nous rencontrons les noms suivants: de Landrière, des Bordes, de Rouville, père et fils, de Longueuil, Hertel de Beaubassin, de Saint-Disier, Le Perrier, d'Ailleboust de Cuissy, fils, de la Corne-St-Luc, fils, Picoté de Belestre, de Saint-

Ours, de la Corne, Quinson de Saint-Ours, Guy, Peuvret, de Contreœur, St-Georges du Pré, des Rivières, Louvigny de Montigny, fils, Sanguinet, Blondeau, Chaiboillez, la Croix, Panet, Foucher, Baby, Hamelin, fils, Ducharme, Lambert St-Omer, Mézières, de Bonne, de Saint-Ange, Gamelin....

La compilation des lois françaises fut préparée par un comité de gentilshommes canadiens, très au courant des lois de France et de la province, et publiée en 1772 par Cugnet, à la demande de Carleton.

Il est donc erroné de soutenir que la noblesse s'est désintéressée des affaires publiques. Ceux qui travaillèrent activement sont les: de Lanaudière, Le Comte Dupré, Frémont, Perras, Marcoux, Berthelot, Dufau, de Tonnancourt, Taschereau, de Rigaudville, Cugnet, de Léry, Juchereau Duchesnay, Descheneaux, Perrault.

Lors de la création du premier conseil de Québec plusieurs gentilshommes furent heureux d'en faire partie. Ils pouvaient alors accepter ces places sans danger pour leur foi.

Les gentilshommes canadiens furent fidèles à l'Angleterre en 1775.

Lorsque les Américains tentèrent de soulever les Canadiens contre l'Angleterre et même voulurent s'emparer du Canada, la noblesse et le clergé donnèrent au peuple le plus bel exemple de fidélité.

Carleton, le 20 septembre 1774, écrivait à Gage: “Les Canadiens m'ont témoigné leur grande joie et donné des marques évidentes de gratitude et de félicité envers le roi et son gouvernement, en reconnaissance des arrangements qui ont été faits dernièrement en leur faveur. La formation d'un régiment canadien mettrait le comble à leur bonheur: et, avec le temps, ce nombre pourrait être porté, en cas de nécessité, à deux ou trois bataillons et même plus....”

L'année suivante le même gouverneur ajoutait dans une de ses lettres: “Cette mesure serait singulièrement utile, car des nobles trouveraient un emploi dans le service et par suite s'attacheraient fermement à notre cause en retrouvant un rang qui leur a été à peu près enlevé (1).”

L'attente de Carleton se réalisa; un bataillon fut formé, et la noblesse canadienne fut la première à s'y enrôler. Cramahé, dans une lettre à Darmouth, en date du 21 septembre 1775, disait: “Justice doit être rendue à la noblesse, au clergé, et à la plus grande partie de la bourgeoisie qui ont donné des preuves de zèle et de fidélité au service et fait de grands efforts pour faire entendre raison aux paysans infatués (2).”

(1) *Documents Constitutionnels*, p. 471.

(2) Les mêmes, p. 435.

(à suivre.)

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé: \$4,000,000 — Capital payé: 4,000,000

Fonds de réserve: \$3,700,000 — Total de l'actif, au delà de \$34,000,000

BUREAU DE DIRECTION: J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant Général*; F.-G. Leduc, *Gérant du Bureau Principal*; P.-A. Lavallée, *Assistant Gérant*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$1.00. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

(1) *Documents Constitutionnels*.

NOTRE COURRIER

Hygiène. — Dans les milieux où se discutent les améliorations à introduire dans la construction des logements ouvriers, une autre question a suscité beaucoup d'intérêt, savoir : la nécessité de faire connaître les principes d'une vie hygiénique. L'ignorance de ces principes est souvent la cause des plaintes que font les locataires contre leurs logements. On a suggéré que tout Bureau d'Hygiène augmentât son personnel d'un certain nombre d'Inspectrices sanitaires (diplômées comme telles). Celles-ci feraient des visites régulières surtout dans les quartiers populeux où elles répandraient la connaissance des règles d'hygiène parmi les locataires. Ces inspectrices noteraient aussi toute contravention imputable aux propriétaires.

Le lait à Montréal. — A la requête présentée au bureau des Contrôleurs, au courant de l'hiver, par les associations féminines de Montréal en vue d'améliorer l'approvisionnement du lait, ce Bureau répondit par la demande d'une esquisse de législation qui amènerait les améliorations désirées ; ce qui a été fait dans des termes basés sur le rapport du "Macdonald College" (voir ces colonnes, numéro de février). En réponse le Bureau des Contrôleurs a demandé un rapport au Dr Boucher. Celui-ci énumère les changements qu'on devrait apporter au système actuel. L'un des plus efficaces serait de placer sous le contrôle du Département de l'Hygiène tout lieu de production et de distribution laitière. Il suggère aussi que l'on prie la Commission des Chemins de fer d'établir des convois spéciaux pour le lait. Le Dr Boucher a reconnu l'influence des organisations féminines par son désir que la requête officielle faite à la Commission des Chemins de fer fut appuyée par elles. Comme conclusion à son rapport le chef du Bureau de l'Hygiène soumet un projet de lois municipales. En voici un résumé :

1.—Défense d'expédier du lait à Montréal à moins que les réceptacles ne soient fermés d'après les règlements du Département de l'Hygiène.

2.—Tout lieu de production devra être approuvé par le Département avant de faire commerce de lait ou de crème avec la ville.

3.—La même règle s'applique aux vendeurs qui ne sont pas propriétaires d'établissement laitiers.

4.—Les détaillants devront fournir une liste des lieux de provenance du lait qu'ils vendent avant d'obtenir leur licence.

5.—Le gérant de tout établissement où le lait est vendu devra obtenir un permis spécial du Département de l'Hygiène.

6.—Il sera défendu aux consommateurs de laisser aux portes le lait en bouteilles ou autres réceptacles.

7.—La vente sera défendue à Montréal, de lait provenant d'un établissement se trouvant en dehors du contrôle municipal.

8.—Les indications sont données sur les punitions à établir par la loi.

Education civique des enfants. — Dans le but de former des citoyens ayant à cœur le bon entretien de la ville, les autorités municipales ont suggéré que dans les écoles on s'applique à inculquer aux enfants de simples

conseils tels que de ne pas jeter des papiers dans les rues, etc. L'effort de chacun est plus efficace que les règlements pour obtenir le succès.

Gardes-malades. — Actuellement se fait une nouvelle organisation pour un Hôpital militaire ; "l'Hôpital de l'Université Laval". Elle demande 35 gardes-malades diplômées.

La protection de la jeune fille à Québec. — De janvier 1914 à janvier 1915, l'œuvre a accueilli et placé 90 jeunes filles comme servantes. Elle a servi 4,131 repas à 10 sous chacun et pour la seule satisfaction de faire le bien, elle en a donné 400 autres à des personnes incapables de solder à léger écot.

Les hospitalités de nuit ont atteint le chiffre de 1,224, tandis que 100 malades ont aussi trouvé à cette maison accueillante et facile d'accès un abri et un appui vraiment appréciables. 40 jeunes émigrées s'y sont encore succédé. — Quant aux retraites fermées pour jeunes filles que l'établissement favorise et dont les avantages ne se comptent plus, elles furent au nombre de 40. Si l'on ajoute à ces initiatives, nées du désintéressement le plus complet et du zèle le plus ardent, l'ouvroir qui réunit, une trentaine d'âmes dévouées et à l'aide duquel 60 familles indigentes sont secourues annuellement, on croira facilement à l'utilité d'une institution qui fait peu de bruit mais beaucoup de besogne.

A LIRE

Dictionnaire de bon langage par M. l'abbé Étienne Blanchard. (Librairie Vic et Amat, Paris).

Monsieur l'abbé Blanchard est l'apôtre d'une cause nationale et sacrée : il prêche le français.

"L'anglicisme, au Canada, est pour la langue française la pire des calamités". C'est l'ennemi que M. Blanchard combat par ses trois livres. Le dictionnaire de bon langage fait suite aux précédents ouvrages "En Garde" et "En Français" et nous signale la correction des anglicismes qui, depuis trop longtemps pullulent dans notre langue et que nous employons avec pas assez de scrupule.

Les livres de M. Blanchard se vendent à un prix modique qui doit en aider la diffusion. Il ne sera pourtant pas suffisant de les acheter et de les consulter, il faudra faire œuvre pratique et en tenir compte dans notre langage, donnant ainsi l'exemple à ceux qui parlent le français-anglais que nous comprenons malheureusement trop bien.

"**La vie héroïque**" l'abbé A.-D. Sertillanges (chez Bloud et Gay, Paris).

A notre époque, la plus commune vie est faite d'héroïsme. Le soldat, la mère, l'épouse, toute la famille du soldat, toutes les victimes directes ou indirectes de la guerre, en vivent. Mais, il ne suffit pas de subir ce mouvement ; les âmes "sous le pressoir", accablées, soumissionnées ou irritées en cherchant le pourquoi, la raison.

L'Eglise a voulu répondre, calmer l'angoisse des cœurs en jetant à ce moment propice où Dieu s'est révélé, où les portes des temples se sont ré-ouvertes pour livrer passage au flot de ceux qui reviennent à Lui, et donner la "raison divine" de cette "Vie héroïque".

C'est le sujet des conférences que M. l'abbé A.-D. Sertillanges donne, chaque dimanche, en l'église de la Madeleine, à Paris, depuis le commencement de la guerre.

Elles furent inaugurées le dimanche, 15 août avec une conférence sur "Marie, inspiratrice d'héroïsme". Le

J. T. LEMIRE

MARCHAND DE CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE

380, rue Sainte-Catherine Est (entre Berri et St-Hubert) Tél. Est 5983

jour de la Toussaint, quand l'orateur évoqua "la gloire des morts" l'auditoire soulevé, incapable de maîtriser plus longtemps les sentiments qui gonflaient les cœurs, renouvela le geste que suscita autrefois l'éloquence d'un Lacordaire : il applaudit.

M. l'abbé Sertillanges, pour être parvenu aux plus hauts sommets de l'éloquence n'a pas atteint son but ; il est l'homme de la doctrine. Non seulement, il veut émouvoir, stimuler les énergies, il faut qu'il éclaire et qu'il convainque, tant que ses forces ne le trahiront pas, il continuera ses conférences. Si longtemps qu'il doit parler de "la vie héroïque", l'auteur de la plus pénétrante étude qui ait été écrite sur saint Thomas d'Aquin, saura en renouveler les aspects et ne se répéter jamais.

Pressé par de nombreuses instances, M. l'abbé Sertillanges a voulu porter sa parole au delà du public distingué et exceptionnellement nombreux de son auditoire. Chaque conférence est maintenant publiée en un fascicule : vingt de ces fascicules forment une série : la première vient de se terminer avec Noël.

La suprême récompense de l'auteur est que les acheteurs et les acheteuses ont songé aux soldats et qu'un grand nombre de commandes ont été expédiées... dans les tranchées.

Et il reste à dire que le profit de cette vente est destiné à une bonne œuvre : le soutien de "la goutte de lait" de la rue Tocqueville, à Paris.

"**Pour ceux qui luttent, pour celles qui souffrent**" par M. l'abbé Thellier de Poncheville. (Bloud et Gay, Editeurs, 7, Place Saint-Sulpice, Paris.)

Ce livre s'adresse non seulement aux soldats qui combattent, mais à toutes les victimes de la guerre. M. l'abbé Thellier de Poncheville a eu des accents si pénétrants qu'ils émeuvent le cœur et l'esprit et exaltent la volonté pour l'entraîner au dévouement, à l'héroïsme.

L'auteur a préparé ce "viatique de guerre" pour tous ses frères, suivant la divine Loi, jusque pour nous qui vivons loin du théâtre du combat et qui, d'un œil angoissé, en suivons les périlleuses évolutions. Ces entretiens spirituels — allocutions prononcées presque toutes dans la cathédrale de Reims — sont des méditations salutaires qui nous engageront, — pour avoir senti sa fragilité, — à faire meilleur usage du grand don de Dieu, la Vie. Enfin, l'auteur a traduit son patriotisme et plus encore sa foi chrétienne. S'il exhorte le soldat au combat, il le supplie d'être prêt à mourir. Dieu ne donnera pas à tous de participer à la victoire, mais que chaque victime qui tombe au champ d'honneur soit un saint à la patrie céleste pour que de là-haut il participe au grand triomphe.

"O Christ, ayez pitié de nos frères les trépassés et faites d'eux dans votre lumière adorable, vos frères les ressuscités!"

Berthe Dalys.

Chronique Internationale

Des renseignements sur le travail fait par la Ligue Patriotique depuis quelques mois, nous intéressent d'autant plus que nous y voyons appliquées les mêmes méthodes de secours auxquelles nous avons cru indispensable de recourir chez nous.

Voici un extrait de la chronique générale de l'œuvre.

France. — Les circonstances actuelles nous ayant obligées à réduire le format de l'*Echo*, la chronique générale a été insérée, depuis le mois de septembre, dans le *Petit Echo*. On a pu constater que, depuis le début de la guerre, la vie de la Ligue s'est manifestée dans la plupart des Comités par une recrudescence de piété, de générosité et de dévouement.

Mettant la prière à la base de leur action, les Comités répondirent généreusement à l'appel des Evêques de France, prescrivant des prières nationales le 8 décembre et le 3 janvier.

La Ligue, afin de participer davantage à cette supplication, de-

manda à MM. les Curés de grouper les Ligueuses au pied du Saint-Sacrement, exposé spécialement pour elles un jour de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception.

A Paris comme en province, cette journée d'adoration a été une véritable manifestation de foi et de piété. A Rouen, l'église Saint-Godard, désignée par Mgr Fuzet, n'a pas désemploi ; Saint-Jean, à Elbeuf, Vincennes, Charenton, Langres, La Rochelle et ses Comités d'arrondissements et de cantons, Versailles et tous ses Comités ont mis le même pieux empressement. A Paris, dans quinze paroisses, les Ligueuses sont venues tour à tour faire la garde d'honneur près de Notre-Seigneur.

Dans presque tous les départements, des messes mensuelles et des services solennels sont célébrés pour les victimes de la guerre, les chaînes de communions réparatrices se multiplient, les heures d'adoration, les chapelets récités en commun, etc., sont plus fervents que jamais.

Dans la plupart des paroisses où le clergé est mobilisé, les Ligueuses se sont faites catéchistes.

De tous côtés, elles ont créé des ouvroirs où, actives et diligentes, elles travaillent pour les soldats, les blessés, et des milliers de paquets ont déjà été expédiés sur le front ou distribués aux partants. Partout où les ressources l'ont permis, le travail a été rétribué pour les ouvrières que le chômage laissait dans le besoin.

D'autres, très nombreuses, se dévouent dans les hôpitaux, où elles soignent tout à la fois les corps et les âmes. En Côte-d'Or, les Ligueuses ont obtenu, dans un hôpital, l'ouverture d'une chapelle. L'Œuvre des bons journaux à distribuer aux soldats intéresse aussi vivement les Ligueuses. A Mâcon notamment, 140 bons journaux, ainsi que des revues, livres et brochures sont remis quotidiennement par leurs soins dans les hôpitaux. A Tours, à Grenoble, à Roanne et dans bien d'autres villes, l'Œuvre du bon journal à l'ambulance a été organisée. La générosité des Ligueuses a permis aussi l'envoi de nombreuses chapelles portatives sur le front. Enfin, partout où cela a été possible, les Comités ont maintenu la vie de la Ligue par la régularité des réunions mensuelles. Une réunion générale des Comités du *Léon*, des réunions générales à *Saint-Lô*, *Evreux*, *Mâcon*, pour ne citer que les plus importantes, ont marqué, pour la vie de ces Comités, de sensibles progrès.

Pour Paris, voici un aperçu de ce qui a été fait pour les ouvroirs et pour les prisonniers :

La Ligue Patriotique des Françaises qui, au début de la guerre, avait ouvert trente ouvroirs où venaient travailler des personnes de bonne volonté, a distribué :

A la Croix-Rouge : 6,140 pièces de linge de corps et 10,760 articles de pansements.

Aux ambulances particulières : 2,500 pièces de linge de corps ; 3,200 articles de pansements.

Aux soldats : 991 pièces de linge de corps ; 1,285 paquets complets (linge de corps, savons, tabac, chocolat, conserves).

La Ligue n'a pas tardé à reconnaître l'utilité de fournir du travail salarié aux ouvrières en chômage et aux nombreuses réfugiées des provinces envahies.

C'est dans cet esprit qu'elle a fait appel à la générosité des catholiques et qu'elle a eu recours au Comité de Secours National pour l'aider dans cette entreprise coûteuse.

Le total des salaires fournis par elle est considérable et le Secrétariat-Central y entre pour une grosse part.

Quelques chiffres fournis par des ouvroirs situés dans des quartiers assez différents paraissent intéressants à relever. A noter, par exemple, l'ouvroir du 134, faubourg Saint-Martin, qui a dépassé 5,000 fr. de salaires ; à signaler aussi l'ouvroir du 35, boulevard Rochechouart, qui atteint le chiffre de 3,116 fr. 20 ; celui de Levallois-Perret, 10,000 francs, et encore dans la banlieue, celui de Clamart, qui a distribué en 5 mois 1,480 francs.

Devant l'affluence des ouvrières et la difficulté de recourir sans cesse à la charité privée pour subvenir aux salaires, la Ligue Patriotique s'est préoccupée de rechercher auprès des grandes entreprises, du travail rétribué. Mais on sait quels prix dérisoires sont souvent proposés ; de sérieuses enquêtes ont révélé, en effet, que certaines ouvrières recevaient 20 centimes pour la confection d'une chemise et moins encore pour un caleçon.

C'est alors que, sur l'inspiration d'une bonne Ligueuse, la Ligue Patriotique est entrée dans la Fédération des organismes du Travail, qui a pour but le relèvement des salaires féminins. Cette Fédération, aussitôt constituée, est entrée en rapports directs avec l'Intendance Militaire, le Service de Santé et d'autres administrations publiques, des commandes importantes lui ont été confiées, pour lesquelles elle fixe des salaires minima que les organismes s'engagent à appliquer.

Un tableau comparatif permet de saisir de suite l'opportunité d'une telle organisation et sa force. Des cottes ou couvre-pantalons, payées couramment 30 et 35 centimes de façon ont été obligatoirement payées 75 centimes par la Fédération. Quant aux chemises et aux caleçons, le prix de façon a été élevé jusqu'à 40 centimes, c'est-à-dire plus que ne donne aucune entreprise.

Grâce à cette entente, la Ligue Patriotique a développé et étendu son œuvre d'assistance ; ce n'est plus seulement dans les ouvroirs qu'elle occupe les femmes et les jeunes filles, mais c'est à domicile qu'elle donne du travail à grand nombre d'ouvrières. Le fait n'est pas sans intérêt, puisqu'il permet à la femme de rester à son foyer.

HENRY BIRKS & SON, Limited**Philips Square**

Fabrication, réparation d'articles d'églises
Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.
Commandes respectueusement sollicitées.

Lamontagne Limitée

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE,
SELLES, Etc.**

Venez voir nos échantillons
et demandez nos prix.



Exigez cette marque sur
vos harnais, sacs de voyage.

**MAYRAND, LORANGER, ECREMENT
et MELANCON, Notaires,**
Edifice de la Banque Nationale,
99 St-Jacques, Montréal.

Librairie Notre-Dame

Mesdemoiselles MIGNAULT, Prop.
Papeterie, Impressions.
35, NOTRE-DAME O. Tél. Main 7767.

TELESPHORE AUGER

Marchand de Cuir en Gros et en Détail et Four-
nitures pour la Cordonnerie, Attelage,
Collier et Fourniture de Sellier.
Tél. Main 4337 1252, Rue St-Paul

La Cie de CHARBON SCRANTON
Lacoste & Cie, Gérants, 78a St-Denis.
Nous garantissons seulement le Charbon
Scranton que nous vendons.

POULIN & CIE,

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.
39, Marché Bonsecours. — Tél. M. 7107

T. C. LEMAIRE.

ASSURANCE CONTRE LE FEU
Bâtisses, Stocks, Mobilier, Automobiles.
48, Adam, Maisonneuve. — Tél. Lasalle 229.

**Banque Provinciale
DU CANADA**

Nombre de Déposants, plus de 48,700.
Bureau-Chef à Montréal et 69 succursales
dans les Provinces de Québec, Ontario et
Nouveau-Brunswick. La seule Banque, en
Canada, ayant un **Bureau de Contrôle**
pour son département d'épargne.
M. H. LAPORTE, Président de la Banque,
Sir Alex. LACOSTE, Président du Bureau
de Contrôle, de l'Épargne,
M. Tancrede BIENVENU, Vice-Président,
et Gérant général.

SUCCURSALES à MONTREAL:
Rue Ste-Catherine, angle St-Hubert.
" " " " Dorion.
" " " " à Maisonneuve.
" Notre-Dame, angle Richmond.
" " " " Vinet (Ste-Cunégonde)
" Beaubien " Huntly.
" Ontario " Panet.
" Rachel " St-Hubert.
" Roy " Egl. St-Ls de France.
" Daniel " Boyer (St-Arsène).

Tél. Bell. Est 6400.
J.-B. BAILLARGEON,
(EXPRESS)
La plus grande organisation de transport
329, rue Ontario. Est. — — Montréal.

**LEROUX, DAIGNAULT & BRAULT,
Limitée.**

Marchands et Manufacturiers
De meubles, tapis, prélatris, rideaux, dra-
peries, poêles, etc.

SPÉCIALITÉ:
Ameublements et fournitures pour églises,
couvents, écoles, etc.

637-639 STE-CATHERINE EST.
Téléphone Est 7330-7331.

ALBUM VENNAT

Contenant superbes desseins d'ouvrages de
broderie, dentelles, pyrogravures, peintures,
broderies religieuses, etc., pour la modique
somme de 25 sous.

RAOUL VENNAT,
642, St-Denis. — Tél. Bell Est 3065

Téléphone Est 1283.

Homier & Lavergne

PHOTOGRAPHES
(Successeurs de Laprès & Lavergne.)
360, St-Denis. Coin de la rue Ontario
MONTREAL
N.B. Ouvert le dimanche de 1 à 5 hrs.

**LUNETTES et VERRES
AJUSTEMENT PARFAIT**

Rod. CARRIERE, Henri SENECAI,
Opticiens et Optométristes.
205-207, Sainte-Catherine, Est.
Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.



Les méthodes modernes
pour l'examen des yeux
veulent dire une connais-
sance précise des défauts
qui affectent la vue et la
correction obtenue par
l'emploi des verres correc-
teurs donnant satisfaction. Salons privés pour
l'ajustement des yeux artificiels aussi pour la
correction des yeux par les verres appropriés.
CONSULTATIONS.—A l'Hôtel-Dieu, de
9.30 à 11 heures, par R. Carrière, excepté les
mercredi et samedi. Aux Salons d'Optique,
de 9 a.m., à 8 p.m., par Rod. Carrière, de
1 p.m., à 5 p.m. — Téléphone Bell Est. 2257.

PAPIER D'EGYPTE

ANTISEPTIQUE PARMUME
pour purifier l'air des habitations
En vente dans toutes les Pharmacies,
Librairies, etc.
Vente en Gros:

ROUGIER FRERES, Montreal.

G. MARIN

Fabricant de vin du pays vendu par demi
gallon et plus.
Vin de Port : 95 cts, \$1.20 et \$1.45 le gallon.
Vin blanc Muscatel : .95 \$1.20 et \$1.45 "
Vin de gingembre : \$1.45 le gallon.
Vin Claret sec : .95 cts.
Une visite est sollicitée.
515 M-Royal Est, - Tél. St-Louis 467

STAR BOARDING HOUSE

N. PRESSAULT, PROP.
8, 10, 12, 14, rue Saint-Antoine.
Chambres à la semaine et pour voyageurs.
Repas : 20 et 25 sous.

GLANURES

Frères canadiens, nés du sang des provinces que je
connais bien, Anjou, Maine, Vendée, Normandie, Breta-
gne ou Poitou, restez dignes de cette bonne maison d'où
vous sortez, la famille paysanne ancienne, la plus solide,
la plus tendre, la plus laborieuse, la plus heureuse, parce
qu'elle était chrétienne dans les moelles. Développez-

vous dans le sens de vos origines. Et, si vous doutiez de
votre noblesse, venez voir ce qui nous en reste, dans les
campagnes demeurées fidèles à la foi : c'est plus beau
que tous les musées de l'Europe!

René Bazin.

(*Le Paysan de France, dans le Soleil du Midi, Marseille.*)

Il faut d'abord s'attacher à former l'esprit de la jeune
fille, par un enseignement substantiel et à développer
énergiquement sa personnalité. Toute femme et surtout
la femme du peuple qui est exposé à plus de lutte et de
périls doit avoir de la force de volonté et de la fermeté
de caractère. Une éducation qui n'éveille pas ces facul-
tés manque son but.

Leroy-Beaulieu.

Mères de famille, ouvrières, commis, jeune fille
DEPOSEZ VOS ECONOMIES A
La Banque d'Epargne de la Cité
et du district de Montreal

Fondée en 1846

DIRECTEURS:

J.-ALD. OUMET, Président, Hon. R. MACKAY,
Vice-Président, R. BOLTON, G.-N. MONCEL,
ROBERT ARCHER, Hon. R. DANDURAND, Hon.
C.-J. DOHERTY, Sir LOMER GOVIN, Dr DONALD
HINGSTON, F.-W. MOLSON.

Bureau-Chef et 14 Succursales à Montréal.

La seule Banque incorporée en vertu de
l'Acte des Banques d'Epargnes faisant af-
faires dans la Cité de Montréal. Sa charte
(différente de celle de toutes les autres ban-
ques) donne toute la protection possible à
ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir des
épargnes, quelques petites qu'elles soient,
des veuves, orphelins, commis, apprentis et
des classes ouvrières, industrielles et agri-
coles, et d'en faire un Placement sûr.

A. P. L'ESPERANCE, gérant

Demandez une de nos petites Banques à
Domicile, ceci vous facilitera l'Epargne.

Faites vos achats à nos magasins et épar-
gnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple".

RUE STE-CATHERINE, COIN ST-ANDRÉ.

Pour votre santé et
celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la
maison

J.-J. JOUBERT,
LIMITEE

Ils sont de qualité
SUPERIEURE.

LAIT CLARIFIE ET
STEURISE,
CREME, BEURRE,
OEUFs,
CREME A LA GLACE

J.-J. Joubert,
LIMITEE
975 Rue ST-ANDRÉ

Desparois, Garneau & Cie

CHAPEAUX, CASQUES et FOURRURES
EN GROS

Cette maison invite les Dames de
la Fédération Nationale et les lectri-
ces de "La Bonne Parole" à visiter
leur salle d'échantillons. Un prix
spécial leur sera fait pour toutes four-
rures qu'elles désireront acheter ou
ordonner durant la Saison d'été.

420, rue St-Paul, angle St-Pierre.

Téléphone Main 1666.

Mesdames de la Fédération: —

Il est de votre devoir d'encourager la
VIEILLE MAISON DE CONFIANCE

FILIATRAULT

Importateur de Tapis, Prélarts, Stores, Ri-
deaux, Chapeaux pour Dames, Etoffes à
Robes, Soieries, Etc.

429-433, Boul. St-Laurent

MONTREAL, P. Q.

J.-D. CAMIRAND, Ltée

MANUFACTURIERS et IMPORTATEURS

149-157 Rue St-Paul Ouest, Montréal.

Horlogerie, Argenterie, Bijouterie, Bronzes français,
Fixtures électriques, etc., etc.

Spécialité: Articles pour cadeaux.

Vente

EXTRA-SPECIALE

DE CHAUSSURES

4000 paires de SOULIERS pour DA-
MES.— Souliers pour fillettes.— Bot-
tines pour Fillettes et Garçonnetts,
au prix uniforme de

98 cts la paire.

Ces marchandises valent de \$1.50
à \$3.00 la paire.

ALBERTINO BELAND

Marchand de Chaussures

323, rue RACHEL Est.

Entre les rues St-Denis et Rivard.

Téléphone St-Louis 1486.



DERY

FOURNIT A PLUS DE

40,000

CANADIENS

LES GRAINES DE SEMENCES

Les mieux adaptées à notre climats.

Gratis sur demande, le catalogue fran-
çais le plus complet du pays. GRAINES,
PLANTES, OUTILS DE JARDINAGE de
toutes sortes, etc.

Hector L. Dery

21 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Téléphone Main 3036

DUCHESNAU, DUCHESNAU, Cie

LIMITEE.

51, rue Saint-Paul Est.

NÉGOCIANTS EN GROS,

Marchandises, Fantaisie et Jouets.
Centre de distribution des jouets faits
au Canada.

TEL. MAIN 8157.

J.-A.-D. GODBOUT

PHARMACIEN

Coin Craig et Bonsecours, Main 3379

" Craig et Côte de la Place d'Armes, Main 1853

" Ste-Catherine et Darling, Lasalle 1667.

Tél. Bell Est 1235

Tél. March. 563

Tél. Privé du Gérant: Est 513

La Société Coopérative
de Frais Funéraires

242, Ste-Catherine Est

W.-A. WAYLAND, Sec.-Gérant

TAUX D'ABONNEMENT

De naissance à 5 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 20 ans.

De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année,

Police acquittée après 15 ans.

De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année,

Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus
peuvent être acceptées comme abonnées en
payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la
Société s'engage: 1° à faire l'ensevelisse-
ment; 2° à fournir la robe pour l'ensevelis-
ment; 3° à fournir une belle décoration de
la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en
bois de rose ou couvert en drap; 5° un cor-
billard à deux chevaux pour conduire le
corps, de la maison à l'église, et de l'église
au cimetière de la ville; 6° une voiture dou-
ble; 7° à faire chanter une grand'messe tous
les ans, dans le courant du mois de novem-
bre, pour les abonnés défunts, dans toutes
les paroisses de la ville de Montréal.

N. B. — Les bénéficiaires ci-haut représentent
la valeur de cinquante dollars.